

le travail

été 1979 volume 54 numéro 4

édition spéciale
sur le congrès spécial
sur la question nationale



LA POSITION DE LA CSN SUR LA QUESTION NATIONALE



- la résolution générale
- entrevue avec le président
- histoire et revendications

un Congrès qui a fait l'unanimité parmi les délégués

Lorsqu'au Congrès confédéral de 1978, les délégués présents ont décidé, lors du débat sur la question nationale, de ne pas se prononcer immédiatement sur une option constitutionnelle mais de référer plutôt la question à un Congrès spécial qui aurait lieu en 1979, il s'agissait sans aucun doute pour la majorité d'entre eux de se donner une période de réflexion avant de prendre une décision engageant toute la Centrale.

Ce Congrès spécial sur la question nationale a eu lieu les premier, 2 et 3 juin dernier. Et contrairement, cependant, à ce qu'on pouvait s'attendre suite au Congrès de 1978, les délégués ne se sont pas prononcé directement sur la question nationale, enfin sur ce qu'on entend généralement par "question nationale": favorisons-nous ou non l'indépendance du Québec? Préférons-nous plutôt vivre dans le cadre fédéral actuel ou dans un fédéralisme renouvelé?

Qu'est-ce à dire? La CSN a-t-elle eu peur de se prononcer? Que ferons-nous lorsque viendra le référendum? La réponse à ces questions exige qu'on s'arrête à quelques facteurs qui ont influé sur le Congrès de même que sur le comité d'orientation qui avait comme mandat de présenter une position devant le Congrès.

Le premier facteur, c'est la consultation mise en place dès la fin du congrès de 1978 et accentuée au moment des congrès régionaux de l'hiver de 1979. Or les résultats de

cette consultation ont été clairs.

Aux quatre premières questions, la très grande majorité des répondants ont reconnu qu'il y avait oppression nationale du peuple québécois, que les travailleurs avaient des intérêts à défendre dans la lutte contre l'oppression nationale, que la CSN, en tant qu'organisation syndicale, avait un rôle à jouer sur la question nationale et qu'enfin la meilleure façon pour la CSN de jouer ce rôle était de mettre de l'avant un ensemble de revendications en vue de faire reculer l'oppression nationale, assurer les acquis des travailleurs et faire de nouveaux gains.

Sur une question, cependant, la dernière, les syndicats qui ont répondu ont été on ne peut plus divisés: il s'agissait de savoir si la CSN, à son congrès spécial, devait ou non se prononcer sur une option constitutionnelle pour le Québec. En fait, environ 35% ont dit oui, 45% ont dit non, les autres se sont abstenus.

C'est donc sur cette base que le comité d'orientation de la centrale a élaboré la position qui a été présentée au Congrès. La consultation à l'intérieur des rangs de la CSN ayant démontré que notre angle d'attaque sur la question nationale devait être la défense de nos intérêts de travailleurs, c'est donc sur ce point que se sont axés les documents et le Congrès. D'où les résolutions adoptées qui semblent peut-être pour certains passer à côté de la question nationale mais qui sont au coeur du sujet pour d'autres, pour la majorité, presque l'unanimité des délégués au Congrès spécial.

“ PAS PLUS À PROPOS DE LA QUESTION NATIONALE QU'À PROPOS DES AUTRES REVENDICATIONS...
... Nous ne pouvons laisser aux autres
le soin de parler et d'agir à notre
place ”

C'est dans ce contexte de crise économique et d'interventions législatives multiples cherchant à contraindre les travailleurs que se pose actuellement la question nationale.

Les partis politiques proposent leurs solutions. Mais ces projets constitutionnels recèlent également un projet social et économique qui perpétue notre domination.

Les politiques économiques québécoises et canadiennes visent à l'intégration à l'économie américaine de façon encore plus marquée. Ce qu'il est convenu d'appeler la continentalisation comme solution à la crise du capital canadien et québécois ne laisse pas insensible le capital américain. Son hégémonie sur le monde est sérieusement remise en cause par la réorganisation des pays capitalistes, la montée des pays surexploités, notamment par la vente du pétrole, ainsi que par le développement des blocs "socialistes". Dans cette perspective, les capitalistes américains sont à l'écoute des plus offrants.

* * *

S'il nous faut reconnaître sans ambiguïté l'existence même de la nation québécoise, de sa subordination politique aux classes dominantes de la nation canadienne, nous ne sau-

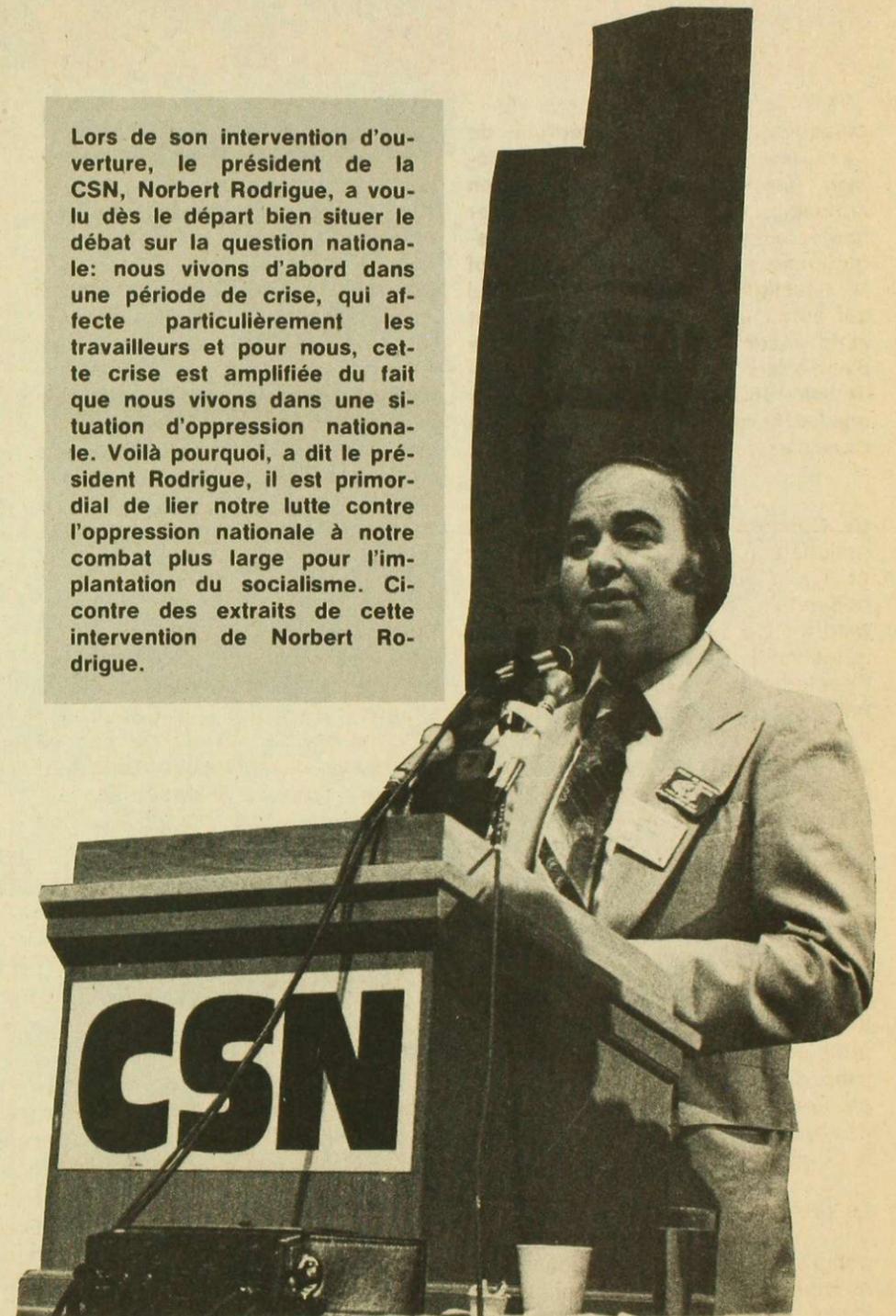
rions ignorer par contre qu'elle est aussi traversée par des intérêts divergents. La nation a souvent servi de paravent pour masquer les intérêts de ceux qui la dominent et savent faire vibrer la corde sensible du nationalisme. De là, cette nécessité de demeurer extrêmement vigilants face à tous ceux qui cherchent constamment à s'appuyer sur la volonté de résistance populaire à l'oppression nationale pour mieux entretenir ainsi le pouvoir des classes qu'ils représentent.

La question nationale n'est pas neutre. Lieu de pouvoir, elle prend le visage et la forme de ceux qui la dominent. Lieu de confrontations, elle porte aussi en elles les marques, les empreintes des revendications populaires. Notre démarche prend forme précisément dans la formulation et le développement de revendications populaires pour contrer les manifestations de l'oppression nationale.

* * *

Nous avons à être partout et en tout temps des artisans de la démocratie; cela aussi bien dans le plus petit syndicat qu'au niveau de la CSN toute entière. C'est une idée qui m'est chère. Chercher ensemble, discuter en respectant la personne qui a une opinion différente de la nôtre, con-

Lors de son intervention d'ouverture, le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a voulu dès le départ bien situer le débat sur la question nationale: nous vivons d'abord dans une période de crise, qui affecte particulièrement les travailleurs et pour nous, cette crise est amplifiée du fait que nous vivons dans une situation d'oppression nationale. Voilà pourquoi, a dit le président Rodrigue, il est primordial de lier notre lutte contre l'oppression nationale à notre combat plus large pour l'implantation du socialisme. Ci-contre des extraits de cette intervention de Norbert Rodrigue.



vaincre par la richesse de notre argumentation, rallier un nombre toujours plus grand d'hommes et de femmes à notre point de vue. Être militant, ce n'est seulement être persuadé de la justesse de son propos, mais également savoir écouter, analyser, comprendre, s'autocritiquer, décider, convaincre, rallier, et conquérir!

* * *

Cette appropriation par le peuple québécois de pouvoirs et institutions ne saurait se faire à n'importe quel prix. Ce processus d'appropriation doit aussi se traduire par la démocratisation de ces pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels. Ce qui signifie l'élargissement des droits et libertés des travailleurs et de leurs organisations, et le développement de notre capacité d'intervention sur tous les terrains. La démocratisation, cela implique concrètement plus de liberté pour militer syndicalement, pour militer dans nos milieux de travail, nos quartiers, nos écoles. La démocratisation, cela signifie aussi plus d'information, plus de contrôle populaire sur la vie économique, cela signifie faire cesser le pillage de nos ressources naturelles, les profits immenses des compagnies, la destruction de l'environnement, préserver les ressources énergétiques. La démocratisation cela signifie enfin des institutions parlementaires plus représentatives des suffrages populaires, plus ouvertes, plus sensibles aux revendications populaires.

Cette démocratisation est essentielle dans la mesure où elle doit assurer de véritables avancées pour les classes populaires et garantir ainsi que



ce processus ne saurait se faire sur le dos du peuple.

* * *

La lutte quotidienne contre l'oppression nationale, l'implication dans un processus d'appropriation et de démocratisation des pouvoirs et institutions nécessaires à y mettre fin, ce sont là les grands principes que nous proposons dans le cadre de ce congrès, pour guider notre intervention dans les mois, les années à venir, sur cette question.

* * *

La conscience socialiste à la CSN ne s'est pas produite du jour au lendemain. C'est suite à de nombreuses, longues et dures luttes ouvrières dans les secteurs privé et public, et particulièrement à un moment où les travailleurs devaient affronter des fermetures d'usines, une augmentation très grande du taux de chômage, et la montée vertigineuse des prix à la consommation que nous affirmons, au début de cette récente décennie qu'il n'y avait "plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel". C'est donc, après cinquante ans d'existence que nous sommes

parvenus comme mouvement syndical à reconnaître la nécessité d'un changement fondamental, d'une reprise en mains par les travailleurs des principaux leviers économiques et politiques de notre société.

Il faut aussi le rappeler, le socialisme est dans notre mouvement l'expression d'une recherche collective. Il ne s'agit donc pas d'une formule achevée ou figée, mais d'un processus créateur auquel le plus grand nombre de travailleurs doivent apporter leur contribution.

* * *

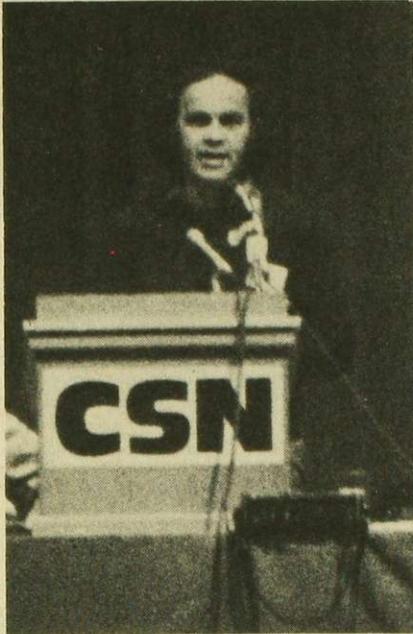
Le débat sur la question nationale, parce qu'il remet en cause le fondement même du cadre politique dans lequel nous vivons, pose forcément le problème du pouvoir politique des travailleurs.

* * *

J'espère qu'à la fin de ce congrès vous aurez le goût de faire connaître, de faire partager les grandes orientations de notre centrale par tous les membres de votre syndicat, faire avancer nos revendications et travailler ainsi à l'avènement d'une vie nouvelle.

JOSEPH GIGUERE

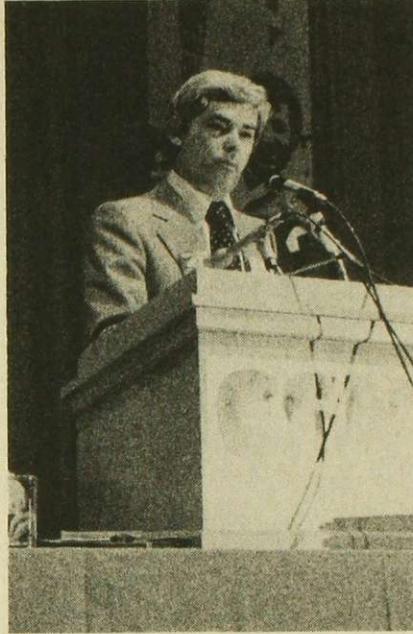
*président du Conseil
central de Québec
(CSN)*



Comme il est de coutume à la CSN, c'est le président du conseil central hôte du Congrès qui ouvre les débats en souhaitant la bienvenue aux délégués. Le président Giguère a tenu à rappeler aux congressistes trois luttes qui se mènent dans la région de Québec: celle des chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, en grève depuis janvier pour la sécurité d'emploi, principalement; celle des employé-e-s de l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy, premier syndicat CSN accrédité dans l'hôtellerie à Québec, en grève depuis un mois au moment du Congrès; enfin la lutte que mènent héroïquement depuis plus de trois ans les travailleurs et travailleuses du Québec-Hilton, là justement où se tient le Congrès, pour faire accréditer un syndicat CSN majoritaire depuis le début.

ROBERT GAULIN

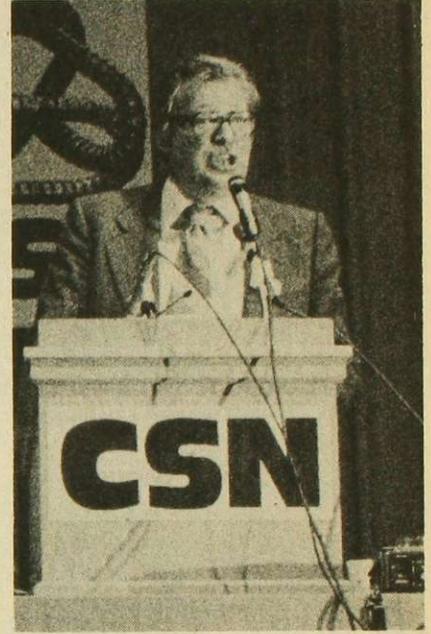
*président de la Centrale
de l'enseignement du
Québec (CEQ)*



Après avoir rappelé que sa centrale tiendra bientôt un congrès sur la même question et avoir tracé un bref portrait de la conjoncture actuelle au niveau fédéral, au niveau québécois - où la déception est grande face au Gouvernement péquiste -, au niveau de l'entreprise, où nous assistons à une véritable orgie de profits et enfin au niveau des média d'information, où l'on attaque systématiquement le mouvement syndical, le leader de la CEQ a terminé son intervention en disant: "Quelles que soient nos orientations sur la question nationale, nous aurons tous à exercer une vigilance constante à l'égard de toute atteinte aux droits syndicaux, à riposter à toute tentative visant à limiter le champ d'intervention de l'action syndicale dans la défense et la promotion des intérêts des travailleurs, à développer notre action pour la promotion des droits démocratiques et des libertés publiques. C'est là le fondement même de notre action syndicale."

FERNAND DAoust

*secrétaire-général
de la Fédération des
travailleurs du Québec
(FTQ)*



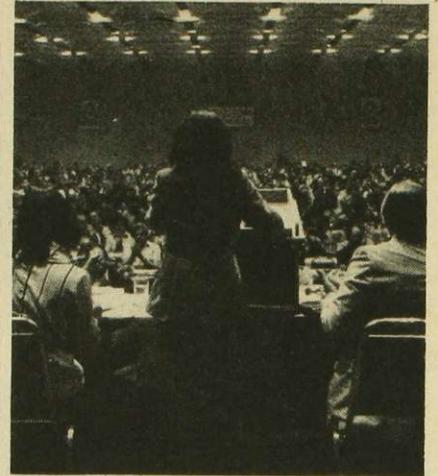
Le représentant de la FTQ, après avoir rappelé quelques divergences entre nos deux mouvements, a ensuite insisté sur l'importance du congrès de la CSN sur la scène syndicale: première centrale à aborder ce difficile sujet de la question nationale, la CSN va contribuer à la précision de notre projet de société à nous, les travailleurs québécois.

MARCEL PEPIN

président de la Confédération mondiale du travail (CMT)



la représentante du Front national de libération sandiniste (FNLS), du Nicaragua



C'est un appel pressant à la solidarité et à l'aide qu'est venue lancer devant le Congrès la représentante du FNLS du Nicaragua. Le peuple de ce petit pays d'Amérique centrale a engagé dans une lutte à finir contre la dictature infâme de la famille Somoza et ceux qui le soutiennent au niveau international, principalement l'impérialisme américain et dans une moindre mesure son petit frère canadien. La lutte de libération au Nicaragua en est maintenant rendue à une phase décisive et la répression de la part des Somocistes est poussée à son plus haut degré. Même les familles amies du régime, même les enfants sont victimes de la folie du troisième Somoza à régner sur le pays.

Ainsi, le peuple nicaraguayen a besoin de notre appui généreux et efficace pour dénoncer toute manœuvre d'intervention extérieure dans le conflit, pour inviter tous les gouvernements progressistes à rompre leurs relations diplomatiques avec le régime pourri de Somoza, pour appuyer le FNLS et le gouvernement provisoire et il réclame enfin notre appui économique.

Patrie libre ou mourir.

Le président de la CMT et ancien président de la CSN, Marcel Pepin, a insisté sur l'action nécessaire de la Centrale internationale à travers le monde. Lorsqu'il était président de la CSN, a-t-il dit, le mouvement avait mis l'accent sur la lutte en faveur des plus démunis de notre société; c'est cette même vision qu'il applique maintenant qu'il est à la tête de la CMT, vision qui s'incarne plus particulièrement dans la lutte constante pour le respect des droits humains dans le monde entier.

Il ne faut pas croire, a dit Marcel Pepin, que cette lutte n'est valable que pour les pays du tiers-monde; elle s'applique également dans les pays industrialisés. Les principaux agents de ces régimes dictatoriaux sont les multinationales, qu'ils nous faut combattre, éliminer. Autrement aucune indépendance n'est possi-

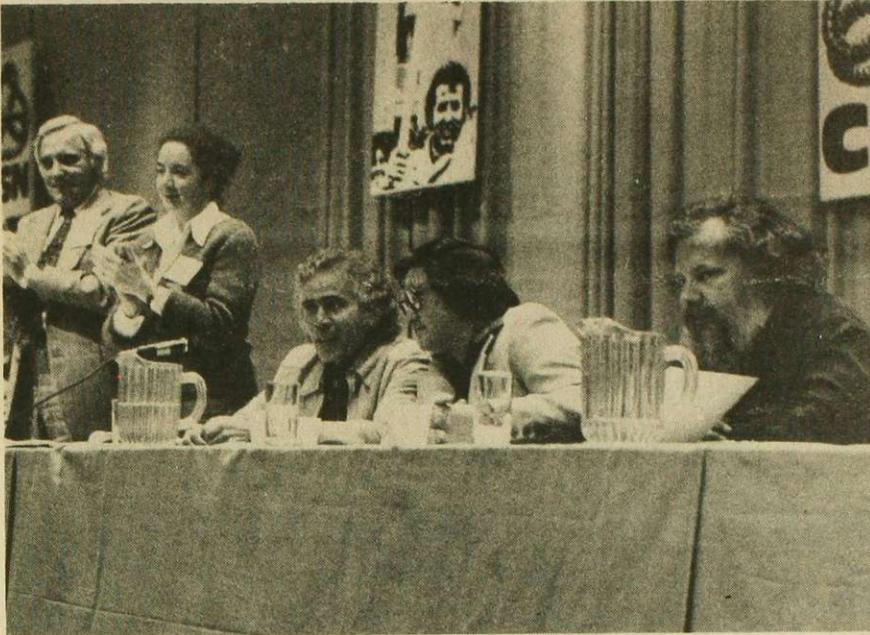
ble puisque l'indépendance est aussi économique.

Dans ce système international de répression, il ne faut pas négliger non plus le rôle de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international, sur lesquels les dictatures s'appuient financièrement. Ainsi, en 1976, le tiers-monde reçoit en prêts plus de \$25 milliards, dont \$18 milliards provenaient des institutions financières internationales. Un tel contrôle financier entraîne nécessairement un contrôle politique qui se traduit par un plus grand chômage, une plus grande pauvreté et la violation des droits humains.

Pour casser ce système, a dit en terminant Marcel Pepin, la CMT a besoin du support et de l'aide solidaire de tous ses affiliés et de tous les travailleurs.

RENE CIMON ET AURELIEN GILL

représentant le Conseil Attikamek-Montagnais



Un des moments les plus haut en émotion fut sans contredit celui où les deux représentants des communautés attikamègues, du haut St-Maurice, et montagnaises, du Lac St-Jean et de la Côte-Nord, sont venus s'adresser aux délégués.

Le Conseil Attikamek-Montagnais regroupe environ 10,000 Indiens avec statut, répartis en 12 réserves: Manouane, Weymontachie et Obedjiwan, en Haute-Mauricie; Pointe-Bleue, au Lac St-Jean; Escoumains, Bersimis, Sept-Iles/Maloténam, Schefferville, Mingan, Natashquan, La Romaine et St-Augustin, sur la Côte-Nord. Les terres ancestrales de ces Indiens s'étendent du haut St-Maurice jusqu'au Labrador en suivant le fleuve St-Laurent à partir de Tadoussac. Elles ont une superficie d'environ 250,000 milles carrés.

En bref, ce que ces Indiens sont venus dire au Congrès de la CSN, c'est l'identité de base de certaines positions communes aux Indiens et aux travailleurs en ce qui concerne des droits fondamentaux dans les domaines économique, politique et social.

Après avoir dressé un portrait de la situation actuelle des Indiens au Canada (environ 600,000 avec ou sans statut), situation de seconde zone à tous les niveaux, de dépendance économique, politique et sociale, parlé de la destruction systématique de leurs territoires de chasse et de pêche par les compagnies capitalistes (bois, pâtes et papier, hydroélectricité, mines) ou pour les loisirs des Blancs "sportifs", les représentants Indiens ont déclaré:

"Il nous apparaît donc clairement à nous, Indiens Attikameks et Montagnais, que l'Etat-nation québécois a favorisé la dépossession de nos terres et de leurs ressources au profit de l'entreprise privée capitaliste. Notre dépossession de notre base traditionnelle d'existence que sont nos territoires et leurs ressources est à mettre en parallèle avec la dépossession des travailleurs québécois de leurs moyens de travail et d'une partie du produit de leur travail accaparé par les propriétaires d'entreprises sous forme de profits. Si votre oppression en tant que travailleurs par l'Etat québécois peut

vous apparaître grande, plus considérable encore est, nous semble-t-il, l'oppression des peuples indiens dépossédés de tout: territoires, ressources, autonomie politique, valeurs sociales, culturelles et religieuses traditionnelles..."

Revendications des Indiens

Poursuivis par le développement capitaliste, depuis une dizaine d'années, jusqu'à leurs derniers retranchements, les Indiens ont décidé de relever la tête et de revendiquer leurs droits les plus fondamentaux: droits aboriginaux concernant leurs territoires, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit à l'autonomie politique, droit au développement économique et social, droit à l'éducation et la santé au même titre que les autres membres de la société dominante.

"Dans ce sens, ont-ils conclu, nos objectifs rejoignent les vôtres et il faut joindre nos forces pour obtenir ces changements dans nos conditions d'existence."



Pour la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses dans la lutte contre l'oppression nationale du peuple québécois



La question nationale, voilà le seul débat prévu à ce congrès, un débat marqué surtout par le travail du comité d'orientation de la CSN et par la consultation qui s'est faite auprès des membres dans les syndicats et les conseils centraux. Un débat qui s'appuyait aussi sur les résolutions des précédents congrès confédéraux, particulièrement celui de 1978.

Le thème lui-même: **Pour la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses dans la lutte contre l'oppression nationale du peuple québécois** laissait clairement voir sous quel angle la CSN entendait traiter de la question. Continuer le débat, ne pas se laisser emporter sur le terrain des autres: partis politiques, groupes d'intérêts di-

qui a participé au Congrès

33% des syndicats représentant 72% des membres ont envoyé 1,000 délégués officiels au congrès ainsi que 266 fraternels. Tous les secteurs professionnels et toutes les régions étaient représentés. Les régions dont le taux de participation était le plus élevé sont, dans l'ordre, le Nord-ouest québécois, Québec, Sorel, Trois-Rivières, Thetford-Mines et Montréal (plus de 75% des membres représentés).

CARACTERISTIQUES DES DELEGUES

714 officiels sont des hommes, 286 officiels sont des femmes.
160 fraternels sont des hom-

mes, 106 fraternels sont des femmes.

L'âge moyen des délégués-hommes est de 33 ans, celui des femmes 31.

Le salaire moyen des délégués hommes est de \$13,920, celui des femmes \$12.056. A noter que l'écart (13%) se rétrécit entre les deux. En 1972 il était de 21%. **La scolarité** des femmes - 13.1 ans - est pourtant légèrement supérieure à celle des hommes qui est de 12.9 ans.

L'expérience syndicale est de 8.6 ans pour les hommes et de 5.9 ans pour les femmes. 42% des hommes et 48%

des femmes en étaient à leur premier congrès.

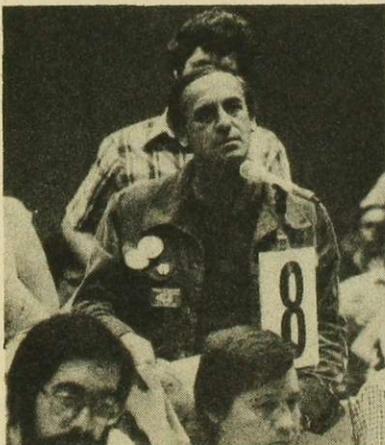
De l'examen des réponses à ce questionnaire, il ressort que les responsabilités familiales des femmes sont un facteur de moindre participation des femmes.

Il y a un peu plus de femmes (251) que d'hommes (244) **célibataires**, et presque autant de femmes mariées sans enfant (302) que d'hommes (358) qui sont délégués au congrès mais le nombre de femmes ayant des enfants et qui participent au congrès (153) est très inférieur au nombre d'hommes (470) ayant les mêmes responsabilités.

vers... qui n'ont pas comme intérêt principal la défense des intérêts des travailleurs.

Car les travailleurs, face justement à cette question nationale, ont des intérêts bien particuliers à défendre. En effet, s'il y a une classe touchée par l'oppression nationale, c'est bien celle des travailleurs de la nation dominée puisqu'elle est doublement dominée, tant au niveau national qu'économique.

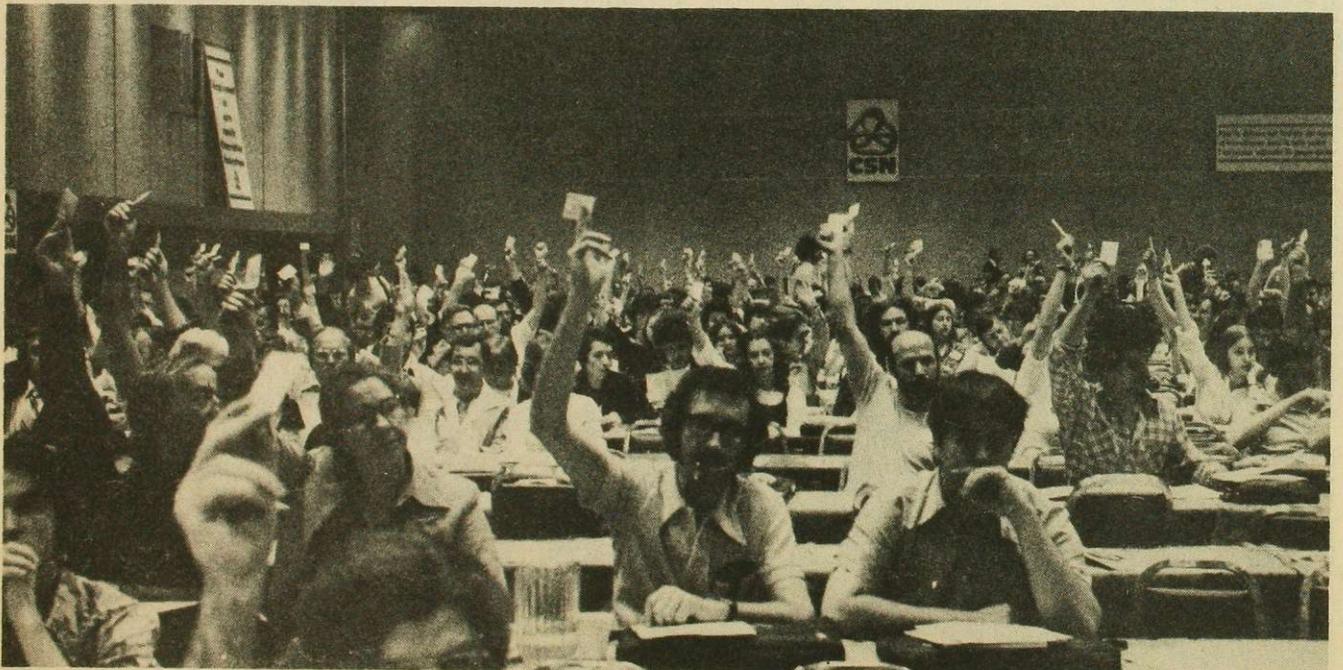
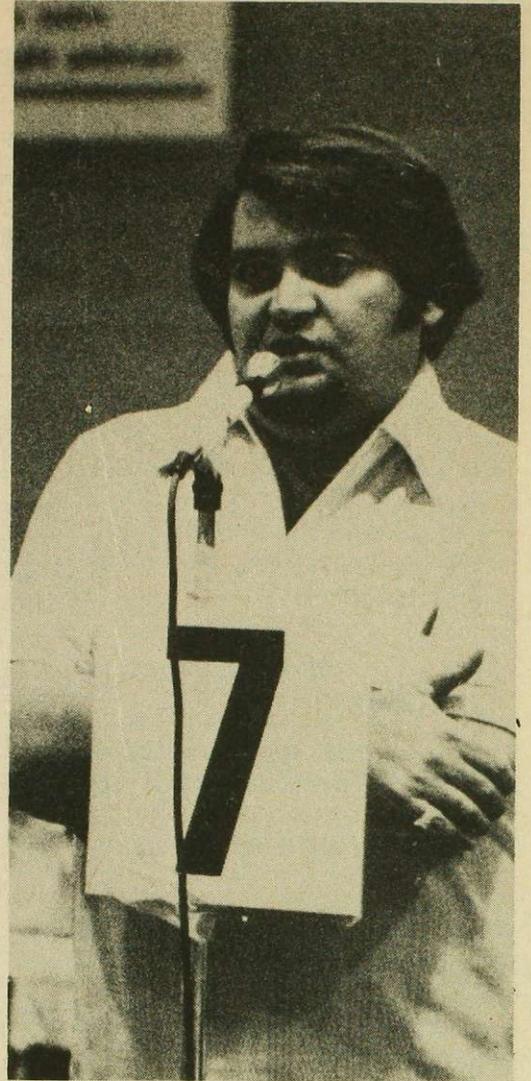
Dans ce cadre, le Congrès n'a pas voulu discuter à savoir si l'indépendance du Québec était ou non nécessaire pour vaincre cette oppression nationale. Le Congrès avait peur,



en abordant la question constitutionnelle, de créer la division dans ses rangs: il a préféré laisser le débat ouvert.

Par contre, il a clairement indiqué qu'il liait la lutte contre l'oppression nationale à la lutte pour le socialisme. Sur la question nationale, pas de victoire sans socialisme! Et pas de socialisme sans un parti politique qui soit contrôlé par les travailleurs eux-mêmes.

Avant ce jour où les travailleurs seront au pouvoir, le Congrès a décidé que la CSN devait mettre de l'avant des revendications pour lutter contre les manifestations concrètes de l'oppression nationale et pour développer nos capacités d'intervention sur tous les terrains.



RÉSOLUTION GÉNÉRALE SUR LA QUESTION NATIONALE

telle que résolue par le Congrès spécial des 1-2-3 juin 1979

préambule

Les luttes de la CSN, son existence même, ses orientations, s'inscrivent dans une démarche d'appropriation toujours plus grande des pouvoirs politiques, économiques et culturels par les classes populaires (*) pour accroître leur emprise sur toutes les dimensions de leur vie.

C'est dans cette perspective que la CSN situe la lutte qu'elle poursuit résolument contre l'oppression nationale, contre ses diverses manifestations, et contre la négation du droit à l'autodétermination du peuple québécois. C'est avec le même souci d'exprimer le plus fidèlement possible les aspirations populaires qu'elle analyse cette oppression et qu'elle formule les revendications propres à la combattre.

La nation québécoise

La nation québécoise est une collectivité constituée d'un ensemble de classes sociales qui ont certaines caractéristiques communes, comme le territoire, la langue, une même histoire, des institutions politiques propres.

L'oppression nationale

Cette nation subit une oppression nationale.

* **Note:** par classes populaires, on entend la classe ouvrière proprement dite, les travailleurs et travailleuses tant intellectuels que manuels, de même que l'ensemble des catégories sociales qui subissent à un titre ou l'autre les effets de l'exploitation capitaliste et qui constituent ce qu'il est convenu d'appeler les couches populaires.

Et l'oppression nationale signifie la domination d'une nation sur une autre nation, entendu que chacune des nations est dominée par une classe qui généralement fait appel au sentiment national pour obtenir le soutien populaire dont elle a besoin pour orienter le développement en fonction de ses intérêts propres.

Ainsi l'oppression nationale exprime la situation d'une collectivité traversée par des conflits d'intérêts sur l'orientation de son développement, et dominée par une autre collectivité qui est elle-même en conflit d'intérêts.

L'oppression nationale renforce les effets de l'exploitation capitaliste

L'oppression nationale est une forme particulière que prend l'exploitation capitaliste, laquelle engendre aussi un développement inégal et des rapports de dépendance entre les pays de même qu'entre les régions d'un pays. C'est une oppression spécifique qui renforce les effets de l'exploitation.

Toutes les provinces canadiennes sont marquées par le développement inégal et la dépendance économique. Mais au Québec, la dimension de l'oppression nationale s'ajoute à ces deux phénomènes. Les luttes du peuple contre cette oppression spécifique, pour s'ap-

résolution générale/préambule

propre les pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires à l'orientation du développement dans le sens de ses intérêts ont contribué à façonner la nation québécoise.

La CSN

La CSN est elle-même un produit de la résistance à l'oppression nationale en ce qu'elle est née d'une volonté de contrôle des travailleurs québécois sur leurs organisations. Elle s'est développée comme un lieu d'expression autonome de la classe ouvrière québécoise aux prises avec les difficultés additionnelles de l'oppression nationale.

Les effets de cette oppression spécifique frappent davantage les travailleurs et travailleuses. Aussi le mouvement ouvrier québécois a-t-il été constamment confronté avec la question nationale. Pour ce qui concerne la CSN, c'est à la manière d'une organisation syndicale, puisque c'est là sa spécificité, qu'elle a cherché et cherche encore à y répondre telle qu'elle se pose concrètement dans les conditions d'existence des classes populaires.

L'oppression nationale telle que vécue par les classes populaires

Chômer plus souvent et plus longtemps, occuper des emplois moins rémunérateurs, travailler dans une autre langue, avoir du mal à s'exprimer dans la sienne, avoir plus difficilement accès à l'éducation, être plus vulnérable aux modèles dominants, vivre en moins bonne santé dans des logements moins confortables, mourir plus jeune, voilà une idée de la façon dont l'oppression nationale du peuple québécois est subie par les classes populaires.

Nourrie par l'aspiration populaire à une vie meilleure, la résistance à l'oppression nationale a donc été constante dans l'histoire du Québec. Mais les luttes pour l'appropriation des pouvoirs nécessaires à la solution de la question nationale ont toujours été dirigées par des élites politiques représentant d'autres intérêts de classe que ceux des travailleurs.

La répression des aspirations populaires

Pour s'emparer du pouvoir politique, ces élites ont utilisé la grande force de changement qu'a représenté et que représente encore le sentiment d'une oppression nationale. Mais elles ont gouverné en réprimant les aspirations populaires que porte en elle la question nationale, consolidant ainsi les intérêts de la classe dominante en échange du maintien de ses privilèges.

Ce danger est encore plus grand dans la crise économique que nous traversons quand, à la grandeur du monde capitaliste, les classes dominantes se concertent pour en reporter les effets sur les travailleurs et travailleuses. Cela se traduit par la chute dramatique du nombre d'emplois et l'accentuation de leur instabilité, par la compression des services publics et des dépenses sociales, par la diminution du pouvoir d'achat, par les offensives contre les droits acquis, contre l'indexation, par la restriction des libertés, par l'accentuation du caractère autoritaire de l'Etat et son ingérence toujours plus grande dans la vie des gens et le fonctionnement des organisations démocratiques, par la dégradation de l'information, par l'infiltration, par la répression politique, policière et judiciaire.

Dans une telle conjoncture, la question nationale risque davantage d'être utilisée par ceux qui en ont la direction politique pour répri-

mer les aspirations populaires. Il n'en est pas autrement quand le gouvernement et le patronat nous demandent de nous serrer la ceinture pour renforcer la position du capital québécois en formation.

Infléchir la solution de l'oppression nationale

Aussi la CSN réaffirme-t-elle l'absolue nécessité pour les classes populaires de dégager une position autonome et unitaire sur la manière de résoudre la question nationale en fonction de leurs intérêts. Elle entend contribuer à cette tâche à la manière d'une organisation syndicale, c'est-à-dire en dégageant progressivement les éléments d'une position autonome à partir des luttes qu'elle mène contre diverses manifestations concrètes de l'oppression nationale, de l'analyse qu'elle en fait, et de l'adhésion populaire toujours plus large qu'elle s'emploie à susciter.

Déjà cette démarche nous indique que pour lutter efficacement contre l'oppression nationale et ses diverses manifestations, il faudra des mesures vigoureuses de redressement économique qui ne pourront être enclenchées sans une emprise populaire toujours plus grande sur les pouvoirs et institutions politiques, autrement dit leur démocratisation, par l'élargissement des droits et libertés des travailleurs, des travailleuses et de leurs organisations, par le développement de la capacité d'intervention des classes populaires sur tous les terrains de lutte.

Or l'analyse économique des projets actuellement mis de l'avant par les formations politiques qui dominent le débat constitution-

nel nous permet de constater que ni le fédéralisme, ni la souveraineté-association, comme on désigne les deux options proposées, ne répondent aux véritables besoins des classes populaires et ne peuvent résoudre l'oppression nationale telle qu'elle est subie par elles.

Le fédéralisme

Les porte-parole de l'option fédéraliste, représentant les intérêts de la classe capitaliste canadienne, refusent de reconnaître l'existence d'une oppression du peuple québécois, et défendent la politique de développement inégal pan-canadien soutenue par l'Etat fédéral depuis la Confédération. Cette politique, qui a favorisé le sud de l'Ontario comme centre industriel du Canada, a laissé le Québec et certaines autres régions comme les Maritimes sombrer dans le chômage et le sous-développement. Elle a également permis la continentalisation de l'économie canadienne, c'est-à-dire l'intégration économique du Canada aux Etats-Unis. Quant au fédéralisme renouvelé, mis de l'avant par la commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne, il implique une concentration accrue des pouvoirs économiques à Ottawa, et ne remet pas en question la dépendance économique du Canada par rapport aux Etats-Unis. Notons enfin que les interventions de l'Etat fédéral en faveur du capitalisme canadien ont pris une tournure plus manifestement anti-ouvrière ces dernières années, comme en témoignent les lois pour contrôler les salaires et réduire les prestations d'assurance-chômage, interventions dont les effets sont subis par l'ensemble de la classe des travailleurs au Canada.

résolution générale/préambule

La souveraineté-association

La souveraineté-association, pour sa part, propose de "régler" la question nationale en effectuant une certaine redistribution des capitaux dans le secteur tertiaire, ce qui ne la réglerait pas pour les travailleurs et travailleuses. Au lieu d'être dans les mains des intérêts canadiens-anglais, que ce soit les capitalistes privés ou les sociétés d'Etat fédérales, ces capitaux seraient pris en contrôle par des capitalistes et des sociétés d'état québécoises. Le contrôle du capital étranger, principalement américain, sur les secteurs les plus stratégiques de l'industrie québécoise n'est pas remis en cause par l'option souveraineté-association. Au contraire, le parti prônant cette option, de même que le gouvernement québécois, si on se fie à un grand nombre de ses interventions, prévoient d'accroître l'importance du capital étranger, et de favoriser le même processus de continentalisation mis de l'avant par les fédéralistes et dont les conséquences au chapitre du chômage au Québec ont été soulignées. D'autres interventions du gouvernement du parti souverainiste (gel du salaire minimum, coupures des services publics, refus de contrer les fermetures) nous démontrent que nous ne pouvons pas compter sur cette option pour régler des problèmes comme le chômage et les revenus insuffisants, qui constituent pour les travailleurs québécois des manifestations réelles de l'oppression nationale.

Maintenir l'autonomie de notre démarche syndicale

Dans un contexte où le gouvernement fait appel aux espoirs du peuple pour soutenir un projet national qui ne répond pas aux besoins des travailleurs et travailleuses et où d'autre part, il s'attaque à nos droits acquis, cherche à restreindre nos libertés syndicales et nous

espionne par sa police, notre démarche sur la question nationale devient très exigeante.

La CSN ne s'engage pas dans cette démarche d'une manière politique partisane, mais d'une manière syndicale, en fournissant régulièrement, à partir de sa plate-forme de revendications, les éléments d'analyse et de critique nécessaires aux travailleurs pour leur permettre de s'assurer que leurs intérêts seront sauvegardés tout au long du processus d'appropriation des institutions, de façon aussi à influencer le débat et les choix politiques qui seront proposés au peuple par les partis politiques.

Dégager la perspective d'une société nouvelle

C'est essentiellement à ces conditions que, pour la CSN, la lutte contre l'oppression nationale s'inscrit dans la construction d'une société nouvelle, bâtie par la très grande majorité du peuple, en fonction des besoins et aspirations des travailleurs, des travailleuses et des couches populaires, ce que nous appelons une société socialiste et démocratique.

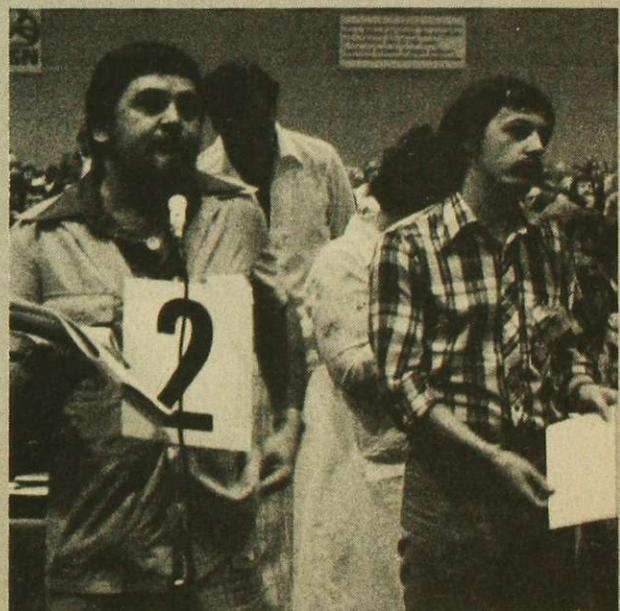
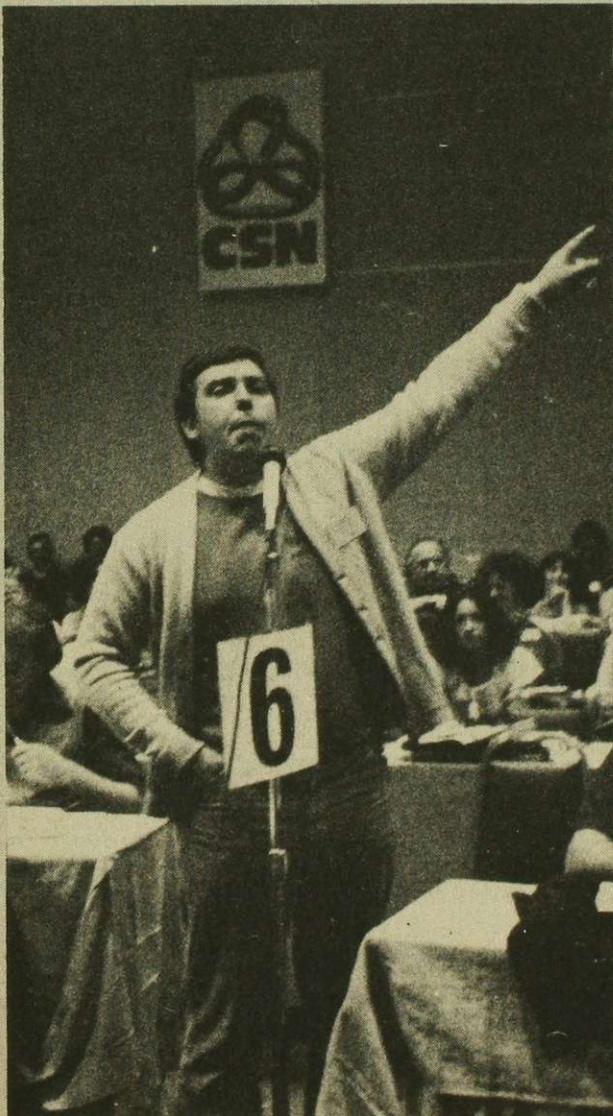
Cette société nouvelle, nous voulons la construire dans le respect des intérêts des autres peuples et en harmonie avec eux, contre toutes les formes de la domination impérialiste.

La façon pour la CSN d'affirmer son caractère représentatif des intérêts du peuple dans la réalisation de ces objectifs, c'est d'engager la réflexion et les débats sur les luttes à mener pour favoriser l'appropriation et la démocratisation des pouvoirs et institutions politiques nécessaires à la solution de la question nationale en fonction de l'avènement de notre projet de société.

préambule/résolution générale

Dans l'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires à la solution de la question nationale, et dans le processus de démocratisation par l'accroissement de l'emprise des classes populaires sur ces pouvoirs et institutions, la nécessité d'une organisation politique autonome qui leur soit propre apparaît à mesure que notre démarche syndicale apporte une contribution à l'élévation de la conscience politique.

Tout en réaffirmant l'autonomie de la démarche syndicale, ce qui implique qu'elle ne saurait participer elle-même à la création d'une organisation politique, la CSN croit nécessaire que les travailleurs québécois se donnent une organisation politique qui leur soit propre afin de favoriser une plus grande convergence des luttes ouvrières et populaires et d'assurer une véritable transformation des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels.



conclusion

- 1) Pour lutter efficacement contre l'oppression nationale et ses diverses manifestations, la CSN s'inscrit dans une démarche d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels; cette appropriation nécessite la démocratisation de ces pouvoirs et institutions.
- 2) Dans cette démarche, l'action de la CSN consiste à lutter pour la démocratisation des pouvoirs et institutions
 - par l'élargissement des droits et libertés des travailleurs, des travailleuses et de leurs organisations;
 - par le développement de la capacité d'intervention des classes populaires sur tous les terrains de lutte.
- 3) Dans la situation présente la CSN fait de sa plate-forme de revendications l'axe privilégié de son intervention. Cete plate-forme, c'est la concrétisation de l'autonomie de la démarche syndicale. C'est la façon pour la CSN d'assumer sa responsabilité dans la défense des intérêts des travailleurs, des travailleuses et des couches populaires.
- 4) La CSN ne s'engage pas dans cette démarche d'une manière politique partisane, mais d'une manière syndicale, en fournissant régulièrement, à partir de sa plate-forme de revendications, les éléments d'analyse et de critique nécessaires pour permettre aux travailleurs et travailleuses de s'assurer que leurs intérêts seront sauvegardés tout au long du processus d'appropriation des pouvoirs et institutions nécessaires à la solution de la question nationale, de façon aussi à influencer le débat et les choix politiques qui seront proposés au peuple par les partis politiques.
- 5) C'est essentiellement à ces conditions que, pour la CSN, la lutte contre l'oppression nationale s'inscrit dans sa démarche vers une société nouvelle, bâtie par la très grande majorité du peuple, en fonction des besoins et aspirations des classes populaires, ce que nous appelons une société socialiste et démocratique.
- 6) La CSN reconduit la plate-forme de revendication adoptée par le 49e congrès pour lutter contre les manifestations concrètes de l'oppression nationale, et à court terme, dans les conditions du débat sur la question nationale telle qu'elle se pose à nous aujourd'hui, la CSN met de l'avant en priorité les luttes.

POUR la défense de nos acquis économiques, sociaux et culturels;

POUR combattre le sous-emploi et la dépendance économique;

POUR le droit des femmes au travail social;

POUR défendre l'intégrité physique, mentale et morale des travailleurs et travailleuses;

POUR la plénitude des droits syndicaux;

POUR l'élargissement de la capacité d'intervention démocratique des classes populaires;

POUR la récupération des moyens du développement culturel.
- 7) La CSN appuie la lutte des Amérindiens et des Inuit dans leurs revendications pour le respect de leurs droits les plus fondamentaux, en particulier leur droit à l'autonomie culturelle, politique et territoriale.

pour la poursuite de la démarche

le congrès a résolu

- que la CSN intervienne auprès des syndicats et centrales du reste du Canada afin de leur demander de défendre le droit inaliénable du peuple québécois à s'autodéterminer et donc de s'opposer à tout référendum pan-canadien et à toute autre contrainte telle que l'intervention armée qui nieraient dans les faits les droits légitimes du peuple québécois.
- que la CSN et le comité d'orientation continuent la démarche de réflexion sur la question nationale particulièrement en clarifiant les enjeux et les conséquences pour les travailleurs de l'indépendance politique dans le cadre de notre projet de société.
- que la CSN mette en oeuvre un programme d'information et de formation pour donner suite aux décisions du congrès spécial de la CSN sur la question nationale.



suite au congrès, nous avons rencontré Norbert Rodrigue afin qu'il nous en dresse un bilan et qu'il nous parle de l'influence de ce congrès sur le futur immédiat de notre centrale

1. En quel sens les décisions de ce congrès respectent-elles les orientations historiques de la CSN?

Il faut toujours se rappeler que la CSN est née de plusieurs motivations dont l'une des principales a été d'avoir une organisation plus et mieux identifiée à notre territoire, sur laquelle les travailleurs d'ici auraient plus de prise. Tout au long du présent débat sur la question nationale, cette vision a été présente. Cependant, les décisions du présent congrès, si elles vont dans le même sens, vont plus loin que les prises de position antérieures. D'abord la CSN a toujours défendu les juridictions provinciales: travail, communications, santé, éducation, nationalisation. Puis il n'y a pas d'organisation au Québec, plus que la CSN, qui a fait en sorte, de manière aussi assidue et aussi constante, de faire comprendre aux travailleurs québécois qu'ils pouvaient prendre des initiatives, prendre leurs affaires en mains. Il suffit de noter les textes lancés dans le mouvement depuis 1970: **Ne comptons que sur nos propres moyens et Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système actuel.**

En fait, en Amérique du

Nord, aucune autre organisation n'a poussé aussi loin que nous ce besoin d'autonomie des travailleurs. Même ceux qui, dans nos rangs, se sont déclarés fédéralistes ou ont été identifiés au fédéralisme, sont allés dans ce sens: la maîtrise des travailleurs québécois sur leurs affaires.

Dans ce sens-là, donc, le congrès sur la question nationale s'est inscrit dans l'évolution historique de notre mouvement.

Dans un autre sens, cependant, le présent congrès est allé plus loin lorsqu'il a décidé que notre démarche doit s'inscrire dans l'appropriation des droits et des institutions, c'est-à-dire que le peuple en devienne propriétaire. De la nécessité, donc, pour le mouvement de faire des analyses pour nous aider.

Il est apparu au comité d'orientation puis au congrès qu'il n'était pas opportun dans le contexte actuel, à cause des partis politiques engagés dans l'actuelle campagne pré-référendaire/ référendaire, de se prononcer

sur une optique constitutionnelle. Avant d'en arriver là, il nous reste du travail à faire.

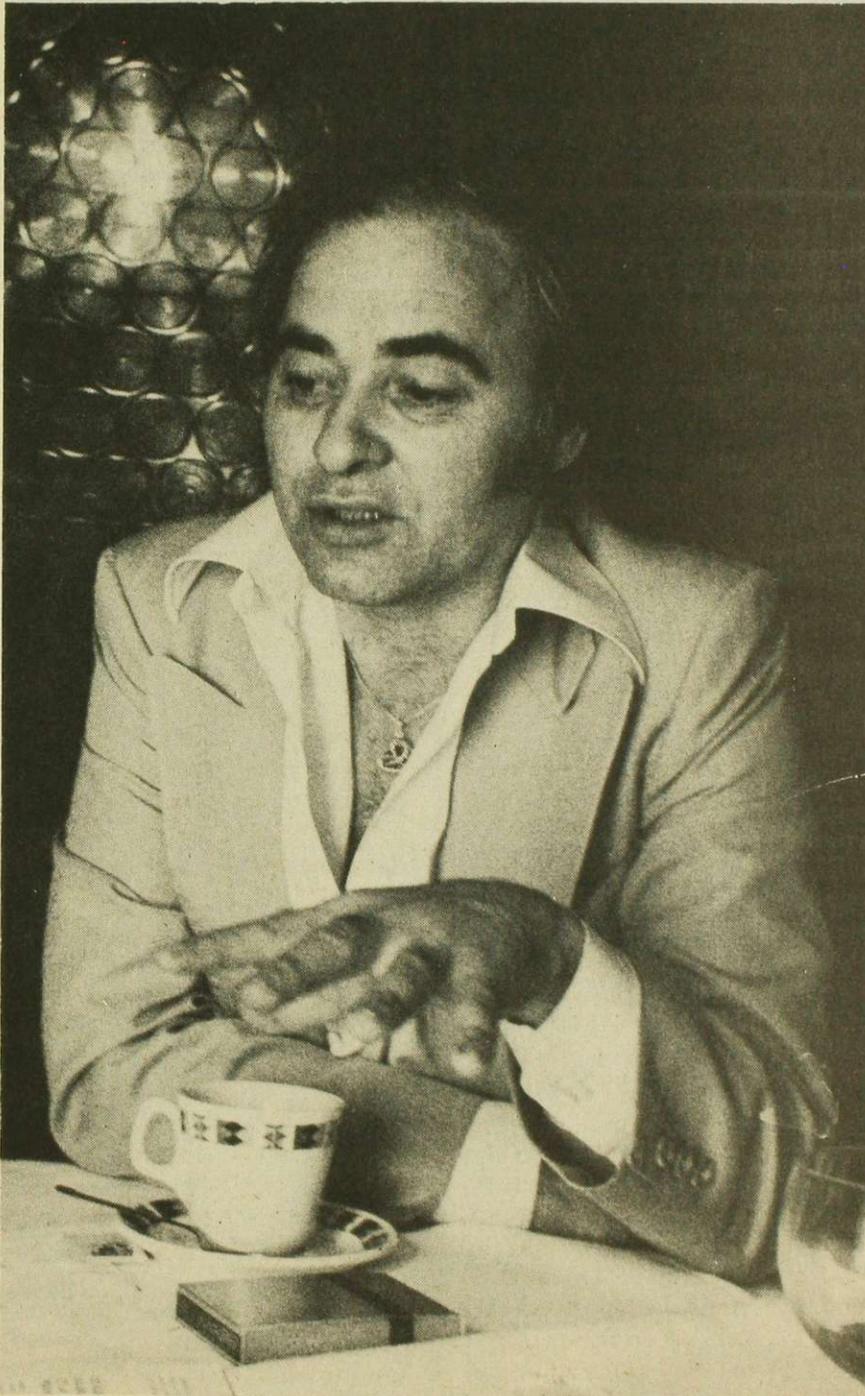
Cela signifie, en pratique, que la CSN dit au comité d'orientation de poursuivre sa réflexion afin de faire rapport aux instances, peut-être au congrès confédéral de 1980.

Pourquoi en effet un mouvement comme le nôtre, un mouvement syndical, devrait prendre position en 1979 sur la question nationale? Pourquoi pas en 1980 ou plus tard!

Ne pas se prononcer actuellement sur la question constitutionnelle, ce n'est donc pas une question de peur mais de souci de s'assurer d'envisager l'ensemble de la situation, de voir les conséquences, de contrôler notre évolution. On ne peut traiter de cette question en ignorant le sort fait au peuple et aux travailleurs en particulier. Nous devons être conscients de la réalité dans laquelle nous vivons et voir quels changements nous devons y apporter pour construire cette nouvelle société que recherche la CSN. Notre réflexion constitutionnelle doit s'inscrire dans ce cadre.

Il ne nous faut pas oublier nos véritables intérêts, ce qui n'exclue pas, évidemment, le nationalisme, ici, au Québec.

2. Beaucoup de militants sont indépendantistes... ne croyez-vous pas qu'il aura été décevant pour eux que la CSN ne mette pas de l'avant des positions plus axées sur l'indépendance, en vue, en tout cas, du référendum?



Le référendum et le règlement de la question nationale, c'est différent. La question nationale, c'est le règlement fondamental du sort d'un peuple, quel que soit le pouvoir. Le référendum, c'est une étape déterminée par un gouvernement, lequel, s'il a un projet constitutionnel flou, a un projet social connu, que nous ne pouvons ignorer. Alors, pour nous, une chose est certaine: il nous faut différencier ce projet du gouvernement péquiste et la réponse globale que nous nous devons d'apporter à la question nationale.

Quant au moment précis du référendum, au moment il faudra donner une réponse, la position du congrès spécial laisse de la place à la CSN pour décider quelle position prendre. On mettra alors à la disposition des membres des analyses des parties en cause, comme nous le faisons lors des élections. Ce sera ensuite un débat à faire dans nos instances.

3. La solution mise de l'avant par le congrès de la CSN nous pousse à l'action, à revendiquer des solutions concrètes pour faire, comme il a été dit, "reculer les limites de l'oppression nationale." Que faire, donc, à compter de maintenant?

Il nous faut nous approprier les pouvoirs et les institutions, lutter pour leur démocratisation. Lutter de manière à ce que les travailleurs aient plus de prise sur leur réalité, développent cette fierté d'appropriation comme peuple.

Pour en arriver là, les travailleurs devront se donner des moyens. L'organisation syndicale en est un mais le but de son action est limité: il s'agit de la défense des intérêts plus immédiats des travailleurs, des intérêts plus économiques.

Les travailleurs doivent donc se donner des instruments plus politiques, comme par exemple il en a été fait mention à plusieurs niveaux durant le congrès, c'est-à-dire fonder un parti des travailleurs.

Le préambule de la résolu-

tion générale, adopté au congrès, est clair là-dessus.

Cette idée d'un instrument politique, la CSN doit maintenant de plus en plus le véhiculer de même qu'elle doit également fournir des instruments de réflexion aux militants. Afin que ces militants

4. Et le front commun des secteurs public et parapublic dans tout ça?

Dès la première rencontre Gouvernement/Front commun, le ministre Parizeau a demandé à Marcel Gilbert, le coordonnateur des négociations pour les 4 fédérations de la CSN, si notre stratégie tenait compte du référendum.

Or le seul fait que Jacques Parizeau pose cette question signifie qu'il s'est déjà ques-

s'engagent résolument à regrouper du monde afin de mettre sur pied une organisation et d'élaborer enfin le programme d'un tel parti.

Maintenant, sur un terrain plus immédiat et plus concret, le congrès s'est donné une plate-forme de revendications qui tiennent compte de la nature de notre organisation. Et à partir de ce congrès, il est certain que lorsque les travailleurs se batront, ils vont certainement entrevoir plus clairement en quoi consiste l'oppression nationale. Par exemple dans le cas des fermetures d'usines ou dans celui de la condition féminine où les décisions gouvernementales créent un cadre déterminant.

Enfin, concrètement, sur les revendications, on se propose d'amener dès que possible des réponses plus articulées sur la transparence économique des entreprises, la caisse de stabilisation de l'emploi et le droit à la syndicalisation.

tionné lui-même et que le Gouvernement a lui-même inclu les négociations dans sa stratégie référendaire.

Quant à nous, du mouvement syndical, nous devons coller aux préoccupations de nos membres et à nos objectifs. Bref, ne pas être aveugle et maintenir, comme sur la question nationale, une stratégie autonome.

L'OPPRESSION NATIONALE

par son évolution historique

à travers les étapes constitutionnelles

dans son texte d'introduction, Norbert Rodrigue déclarait au Congrès de la CSN:

Faire nos propres analyses, ce-la nous commande de reprendre l'histoire de notre peuple, des multiples formes de sa domination politique, économique et culturelle, de sa résistance, de ses luttes. La conquête, l'insurrection des Patriotes, l'Acte d'Union, la Confédération, les crises de la conscription et plus près de nous cette volonté toujours plus marquée d'une affir-

mation plus grande de la collectivité québécoise. Nous avons à circonscrire tous ces moments, à dégager la signification des affrontements qui les ont traversés, à préciser comment les classes dominantes, tant canadiennes que québécoises, ont réussi à se servir y compris de la question nationale pour se maintenir au pouvoir et assurer leur propre reproduction.

Notre oppression nationale est historique. C'est par l'histoire que nous pouvons voir son développement.

les informations qui ont servi à la rédaction de ce survol historique sont le résultat de rencontres avec les historiens Jean-Marc Montagne et Alfred Dubuc. Sans oublier le livre de Gilles Bourque et Anne Legaré: **Le Québec, la question nationale**, Petite collection Maspero, Paris, 1979. Merci donc.

1534 - 1760 sous le régime français

Si l'oppression nationale se pose à cette période, c'est pour les autochtones / amérindiens, non pour les colons français.

1760 LA CONQUÊTE

LES TROUPES FRANÇAISES VAINCUES,
LA NOUVELLE-FRANCE PASSE À L'ANGLETERRE.
LE PEUPLE FRANCOPHONE PASSE SOUS DOMINATION ANGLAISE. LA QUESTION NATIONALE EST POSÉE.

1763 LA PROCLAMATION ROYALE

Les Anglais s'emparent donc du pays, de ses ressources mais ils ne forment que 1% de la population totale. Alors lorsqu'ils tentent d'imposer une anglicisation totale avec leur première constitution, c'est l'échec: en réalité, elle ne s'appliquera jamais.

1774 L'ACTE DE QUÉBEC

Cette deuxième constitution confirme la politique de conciliation envers le clergé et les seigneurs Français, alliance des classes dominantes pour mieux mater le peuple. Les lois françaises et la religion catholique sont donc reconnus par les conquérants Anglais.

1791 L'ACTE CONSTITUTIONNEL

La révolution américaine a eu lieu et les loyalistes qui l'ont fuie se sont réfugiés au Canada, dont la population anglaise passe à 15%. Ces loyalistes ne veulent pas de lois françaises. Ainsi par cette troisième constitution, on crée une deuxième province, l'Ontario ou Haut-Canada, où les Anglais sont majoritaires.

Cette constitution, si elle marque l'établissement de la première assemblée, n'en est pas pour autant démocratique. L'exécutif et le conseil législatif, composés en majorité d'Anglais, sont nommés par le Gouverneur alors que les pouvoirs de l'Assemblée élue sont réduits. Cette Assemblée permet à une petite bourgeoisie francophone (avocats, médecins, commerçants) de s'affirmer face au pouvoir colonial.

POUR ILLUSTRER L'OPPRESSION NATIONALE À CETTE ÉPOQUE - les revenus des francophones sont de 45% inférieurs à ceux des anglophones. De plus, même dans les emplois subalternes, les francophones n'occupent que le tiers des emplois. Un mot: ASSIMILATION -

LE RÉGIME SEIGNEURIAL

Parmi les premières conséquences de la Conquête Anglaise, on peut noter que les Français perdent le contrôle du commerce. Notre élite se réfugie dans les seigneuries.

Le régime seigneurial français tel qu'établi en Nouvelle-France sera conservé par les conquérants jusqu'en 1854. Les seigneurs restés au pays sont les moins dynamiques. Les seigneuries, comme elles ne s'agrandissent pas, se surpeuplent: les terres se subdivisent de plus en plus et les sols s'appauvrissent. Les paysans, peu intéressés à développer l'agriculture dans un tel cadre, résistent aux seigneurs. Le Bas-Canada prend donc du retard dans son développement face au Haut-Canada (où c'est la tenure anglaise qui prime.)

1854 LA FIN DU RÉGIME SEIGNEURIAL

Il s'agit là d'un changement très important dans toute l'organisation économique du Bas-Canada. Les agriculteurs rachètent les terres des seigneurs et entreprennent d'industrialiser et de rentabiliser l'agriculture. Les sols appauvris font en sorte qu'ils se tournent en grand nombre vers l'industrie laitière. De plus, cette rentabilisation amène à court terme un exode rural. Ainsi, vers 1860, les travailleurs québécois viennent rejoindre en ville leurs camarades irlandais. Ils travaillent au creusement des canaux, aux chemins de fer et au port de Montréal.

1837 LA RÉBELLION DES PATRIOTES

La rébellion des Patriotes s'est produite à la fois dans le Bas et le Haut-Canada. Elle fut animée principalement par la petite bourgeoisie contre la bourgeoisie marchande, l'aristocratie et l'administration coloniale. Cependant, à la dimension sociale s'ajoutait, dans le Bas-Canada, la dimension nationale. Ainsi, dans la deuxième vague de rébellions, on alla jusqu'à demander l'indépendance nationale.

Tout se termina dans la plus sanglante répression et Londres envoya alors LORD DURHAM, un libéral en Angleterre, faire enquête. Il eut tôt fait de constater l'infériorité des francophones et il proposa lui aussi leur assimilation. Il proposa également l'instauration d'un gouvernement unique (Bas et Haut-Canada réunis) avec responsabilité ministérielle.

1840 LE GOUVERNEMENT D'UNION

L'institution de ce nouveau régime constitutionnel marque la fin de l'occupation militaire du Canada. Négociée à Toronto, entre Anglais, cette nouvelle constitution ne fut acceptée par les Anglais du Haut-Canada qu'à deux conditions:

- que le français ne soit plus reconnu comme langue officielle.
- et que les dettes publiques du Haut et du Bas-Canada soient mises ensemble.

A cette époque, le Bas-Canada était sans dette alors que le Haut-Canada était endetté au maximum et avait un besoin urgent d'argent pour améliorer les canaux de la voie maritime.

1848 LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE

Durham avait conseillé dans son rapport l'institution d'un tel gouvernement, entièrement responsable de ses politiques devant ses administrés. Les Anglais de Londres qui ont fait cette "concession" étaient des libres-échangistes qui trouvaient que les colonies commençaient à coûter cher, que les produits des colonies n'étaient plus nécessairement concurrentiels sur le marché libre et qu'en conséquence il valait mieux rompre certains liens privilégiés avec les colonies afin que ces dernières assument elles-mêmes leurs coûts. Sous ce gouvernement, la petite bourgeoisie francophone, pour protéger ses intérêts, s'intègre au pouvoir anglais. Dernier acte de 1837.

1854 LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ CANADA - USA

Ce traité, d'une durée de 10 ans, vise à remplacer le liens perdus avec l'Angleterre par des liens avec les Etats-Unis. Il s'agit également pour la classe dominante de couper l'herbe sous les pieds à ceux qui prônaient l'annexion du Canada aux USA. Enfin ce traité, même s'il fut économiquement en défaveur du Canada, a donné le temps à la bourgeoisie canadienne de se tourner de bord et d'élaborer le pays de 1867.

1867

L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

L'IMPÉRIALISME ANGLAIS A BESOIN D'UN GRAND MARCHÉ SANS FRONTIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD POUR EN RETIRER DES MATIÈRES PREMIÈRES, DES ALIMENTS AINSI QUE POUR INVESTIR DES CAPITAUX HORS DE L'ANGLETERRE. AU CANADA, À LA MÊME ÉPOQUE, LES CHEMINS DE FER ONT BESOIN DE S'ÉTENDRE : LES AMÉRICAINS

ONT DÉJÀ LEUR TRANS-CONTINENTAL ET LA BOURGEOISIE, LA GRANDE, DE LONDRES ET DE MONTRÉAL ENTEND BIEN PROFITER DE LA MÊME RICHESSE. DU MÊME COUP, LA GRANDE BOURGEOISIE CANADIENNE VEUT RENFORCER SON CONTRÔLE SUR L'ÉCONOMIE.

" TOUS POUR UN... "

La Confédération se négocie donc à Londres, au Canada et dans les bureaux des compagnies de chemins de fer. Et comme c'est rarement le hasard qui fait les choses, nous retrouvons dans cette négociation deux personnages-clés : un banquier londonien, BARING, qui finance à la fois le gouvernement canadien, la canalisation du St-Laurent et la compagnie de chemins de fer du Grand-Tronc, ancêtre du Canadien Pacifique, ainsi que l'avocat canadien-français GEORGES-ETIENNE CARTIER, bras-droit du Premier Ministre canadien John A. McDonald, et avocat de la même compagnie de chemins de fer. Un portrait qui en dit assez long sur les intérêts en cause dans la construction de ce qui est toujours notre constitution.

LE CAS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Pendant que les "GRANDS" parlent de fonder le Canada actuel, il ne faut pas oublier que près de la moitié du pays appartient à la cie de la Baie d'Hudson, qui doit donc céder ses prérogatives sur ces territoires pour que le Canada existe.

Trois financiers fondent alors à Londres une compagnie financière qui achète la compagnie de la Baie d'Hudson et vend à bon prix le territoire au Canada. Ces trois financiers, ce sont le banquier BARING (le même), son associé GLYNN et le président du GRAND TRONC, WATKINS.

Et qui négocie pour le Canada ?
Georges-Etienne CARTIER, voyons !

LE RÉSULTAT DU VOTE DES DÉPUTÉS POUR L'ACCEPTATION DE LA CONFÉDÉRATION

	OUI	NON	TOTAL
CANADA-UNI	91	33	124
HAUT-CANADA	54	8	62
BAS-CANADA	37	25	62
BAS-CANADA francophones	26	22	

Pour le "oui", principalement : les grands marchands, les milieux reliés au transport et le clergé. Le peuple n'a pas été consulté directement.

LES TRAVAILLEURS À LA NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION

Au moment de la fondation de la Confédération, les mouvements populaires se manifestent peu. Les travailleurs sont plus préoccupés par la mise-en-place de leurs propres organisations que par les tractations de la grande bourgeoisie. Même lors des élections, les travailleurs votent peu puisque les bureaux de vote ferment avant la fin des heures habituelles de travail.

L'OPPRESSION NATIONALE

suite à la Confédération

La nouvelle Confédération allait-elle mettre fin à notre oppression nationale ? Assurément non ! Même qu'on peut dire que les intérêts qui ont présidé à sa naissance sont une garantie d'oppression nationale. Notre histoire récente nous en apporte des preuves en quantité. Qu'il suffise de donner en exemples quelques faits des débuts de la Confédération.

LES MINORITÉS FRANÇAISES

Dans la Constitution (l'A.A.N.B.), les droits des minorités canadiennes-françaises hors du Québec ne sont absolument pas protégés, contrairement à la minorité anglaise du Québec. Les échecs consécutifs des écoles françaises hors du Québec sont une preuve accablante: au Nouveau-Brunswick en 1871, au Manitoba en 1890, en Saskatchewan et en Alberta en 1905 et en Ontario en 1912.

LA CRAINTE D'UNE AUTRE PROVINCE FRANCOPHONE AILLEURS AU CANADA

1870 L'AFFAIRE RIEL

C'est au moment de l'arpentage des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson que les Métis de la Rivière Rouge se révoltent, avec à leur tête Louis RIEL. La première insurrection de 1870 donne lieu à la fondation du Manitoba. Cette révolte a peu d'écho au Québec hors du clergé. La deuxième insurrection des Métis en Saskatchewan en 1885, fut plus sanglante et vit Riel se faire pendre. La réaction au Québec fut très forte: il s'agissait d'une atteinte inacceptable à la religion et à la langue. Une manifestation monstre rassembla plus de 50,000 personnes au Champ-de-Mars, à Montréal. Le mouvement n'alla cependant pas plus loin. La répression des Métis a montré à quel point les Anglais craignaient l'émergence d'une autre province française ailleurs au Canada.

1917 LA CONSCRIPTION

Lorsque le Canada décide d'entrer dans la guerre aux côtés de l'Angleterre, les travailleurs organisés et le mouvement nationaliste canadien s'opposent à la conscription. Ils ne se sentent pas concernés par cette guerre, qui se passe dans d'autres pays, qui profite au Capital mais où meurent des travailleurs. Le mouvement contre la conscription fut si fort que même les élites y adhérèrent. Ce fut un des moments les plus forts de la résistance du peuple québécois. L'opposition à la conscription se répète en 1940.

LA CSN ET LA CONSCRIPTION

Un aspect de la naissance de la CSN qui est négligé réside justement dans la conscription. Les travailleurs québécois, opposés à l'enrôlement forcé, se retrouvent pratiquement sans appui du côté des travailleurs anglophones. Le clivage de fait favorise la mise-en-place d'un syndicalisme plus québécois, le syndicalisme national et catholique.

1931 LE TRAITÉ DE WESTMINSTER

Le Canada devient indépendant de l'Angleterre.

POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU MOUVEMENT OUVRIER

150 ANS DE LUTTES

une histoire du mouvement ouvrier au Québec de 1825 à 1976

une co-édition CSN-CEQ 1979

contre l'oppression nationale

UNE LUTTE A FINIR

L'oppression nationale du peuple québécois ne se limite pas à quelques problèmes d'ordre constitutionnel qui peuvent se régler lors d'un référendum. L'oppression nationale, combinée avec le phénomène de développement inégal qu'a connu le Canada et par lequel le Québec a été particulièrement défavorisé, fait ressentir ses effets d'une façon particulière sur les travailleurs québécois. Le taux de chômage plus élevé, les revenus inférieurs à la moyenne canadienne, les logements insuffisants, sont des manifestations diverses de l'oppression nationale telle que ressentie par les travailleurs du Québec.

Les travailleurs combattent

Au cours des années, les travailleurs québécois ont su combattre l'oppression nationale en se servant des organisations syndicales. Ainsi, certains syndicats se sont donné comme objectif d'éliminer les écarts salariaux qui séparaient les travailleurs québécois de leurs confrères ontariens par exemple, afin de faire reculer cette manifestation concrète de la discrimination. Bien qu'il reste beaucoup de travail à compléter, les nombreuses batailles syndicales dénotent un certain progrès.

Les luttes du Front Commun

En 1961 le salaire moyen dans l'industrie de la fabrication au Québec représentait 85% du salaire ontarien; en 1978, il représente 90%. Au chapitre du salaire minimum, les luttes syndicales et particulièrement les luttes du Front commun pour que le salai-

les grands hôtels de Québec

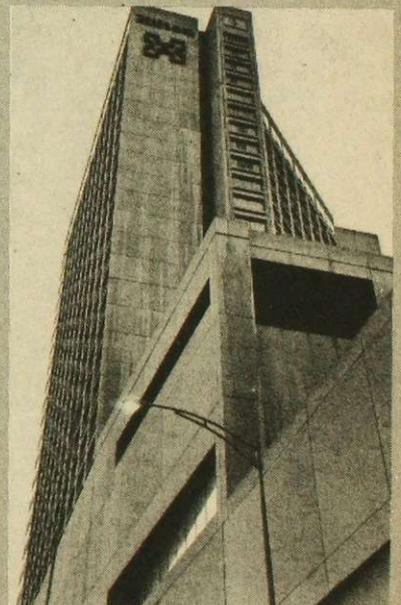
UN CAS TYPIQUE D'OPPRESSION NATIONALE

Le premier juin au matin, quand s'ouvre le congrès de la CSN sur la question nationale, les 1,000 délégués réunis au Centre municipal des Congrès de Québec, à quelques pas du Québec-Hilton, affichent leur couleur "Avec toi, travailleur du Hilton", peut-on lire sur les macarons qu'ils arborent.

Car, les travailleurs du Hilton sont, à Québec, le symbole de la résistance à la domination américaine. L'hôtel, le Centre municipal des Congrès, les hôtels qui ont poussé comme des champignons à quelques pas de là, jusqu'à l'union qui est supposée représenter les travailleurs de ces hôtels; tout est américain.

La valse des millions

Quand le capital s'occupe de la capitale, il est américain. Ces hôtels, ces monuments du capital, se sont construits sur les cendres des paroisses Notre-Dame de la Paix, sur les cendres du quartier St-Roch qu'on a vidé de ses habitants. Après avoir démoli les maisons du site de Place-Québec, on apprend, en 1971, que Trizec, une compagnie qui appartient à la famille Bronfman, construira un super-complexe de \$40 millions dont quatre proviendront de la Ville de Québec, où l'on trouvera des boutiques, un hôtel et un Centre des Congrès. Au



cours de la même année, on apprend aussi que la chai -

ne "Sheraton" construira un hôtel au coût de \$13 millions sur la Grande-Allée (le Concorde) et que l'on construira au coût de \$30 millions une Auberge des Gouverneurs.

Ainsi, avec l'Holiday Inn qui appartient à un groupe financier de Californie dirigé entre autre par Bechtel McCone, ancien directeur de la CIA et président de I.T.T., la chaîne Sheraton, qui appartient au même groupe financier, construira le premier super-hôtel de luxe de Québec, le Concorde.

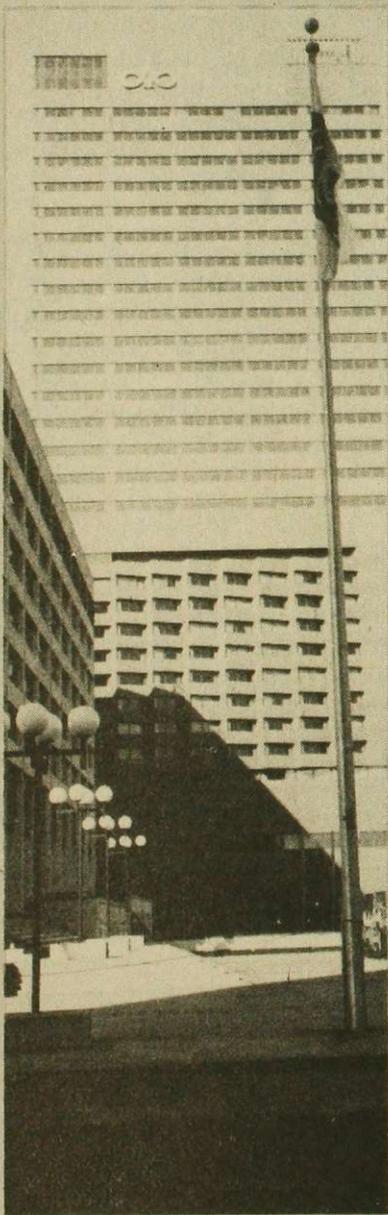
Le Concorde et le Holiday Inn ont pour propriétaire un groupe financier qui est impliqué dans Panam, Herz, Avco et les films Métro-Goldwin-Mayer. L'Auberge des Gouverneurs est propriété de la compagnie d'aviation, Delta, alors que le Hilton appartient à part égale à Hilton International et à Trizec. Hilton International, fusionné à la compagnie d'aviation américaine Trans World Airlines, est contrôlé par un groupe financier de Chicago qui possède entre autre la General Dynamics (l'amiante de Thetford Mines, mines de charbon, fabrication d'avions, etc.). Sur le conseil d'administration de Hilton-TWA, on retrouve un certain Jack Howard, le propriétaire de l'agence de presse United Press International et du cartel de l'industrie cinématographique, la Motion picture Association of America.

Trizec, c'est la plus grosse compagnie immobilière du Canada (\$170 millions de revenus bruts en 1975).

Bref, la haute gomme du capital américain et canadien se sont mis ensembles pour littéralement coloniser la ville de Québec.

Des odeurs de scandales

Tout ce développement ne va pas sans dégager quelques odeurs de scandales. Ainsi, la ville de Québec a vendu un terrain à \$4.68 le pied/carré à la compagnie Place-Québec, laquelle revend le même terrain à \$64.00 du pied/carré à la compagnie propriétaire de



re de base soit établi en fonction des besoins minimaux, ont également donné des résultats bénéfiques. Au début des années 1970, le salaire minimum québécois était le plus bas au Canada, exception faite des quatre provinces atlantiques. Depuis 1976, après deux luttes exemplaires menées par le Front commun et une pression concertée des trois centrales pour relever le niveau du salaire minimum légal, le salaire minimum au Québec dépasse celui de toutes les autres provinces canadiennes.

Le PQ et le salaire minimum

Il faut cependant signaler que la progression du salaire minimum s'est considérablement ralentie depuis 1976. Le gouvernement du Parti québécois, après avoir initialement consenti à indexer le salaire minimum au coût de la vie, a mis fin à l'indexation en juillet 1978. Même avec la dernière augmentation d'avril 1979, l'augmentation du salaire minimum depuis trois ans (période durant laquelle la hausse du coût de la vie a été de 27%) n'a été que de 20.9%. Ceux qui gagnent le salaire minimum ont ainsi subi une baisse de leur pouvoir d'achat de 6% depuis que le PQ est au pouvoir.

Les travailleurs et le salaire minimum

Si l'on conçoit que l'insuffisance de revenus des citoyens québécois par rapport aux citoyens de certaines autres régions plus développées du Canada constitue une manifestation concrète d'oppression nationale, la lutte pour l'accroissement de revenu des citoyens les plus défavorisés constitue nécessairement une lutte prioritaire pour ce qui est de l'intervention syndicale dans le débat sur la question nationale. Les statistiques démontrent que 60% des familles pauvres vivent des revenus du travail. C'est donc dire que les batailles syndicales pour augmenter le niveau des sa-

laire et particulièrement du salaire minimum (rappelons qu'on se bat souvent dans nos syndicats pour négocier de plus forts taux d'augmentations pour ceux qui sont en bas de l'échelle) constituent une priorité dans la lutte contre la pauvreté ainsi que dans la lutte pour faire reculer une des premières manifestations économiques de l'oppression nationale.

"cheap labor" garanti

Le programme dit de revenu minimum garanti récemment présenté par le ministre d'état au développement social, Pierre Marois, ne doit pas être interprété de la même manière que les batailles syndicales menées contre la pauvreté. Le plan Marois se limite aux dépendants de travailleurs dont le salaire est avoisinant du salaire minimum. Les familles en chômage ou incapables de travailler ne bénéficieront aucunement du plan Marois. Plutôt que de constituer un programme anti-pauvreté, le programme constitue en effet une mesure dont l'objectif est, selon les aveux même des ministres gouvernementaux, de limiter les augmentations du salaire minimum. En d'autres mots, on vise à subventionner les employeurs les plus exploités, c'est-à-dire ceux qui paient les plus bas salaires, puisque, plutôt que d'exiger des employeurs qu'il payent un salaire raisonnable, l'Etat, à même les poches des contribuables, paiera la différence entre un salaire raisonnable et le salaire effectivement payé.

Revendiquer la santé et l'éducation

D'autres manifestations de l'oppression nationale peuvent être identifiées au chapitre de l'état de santé et de formation des Québécois. Actuellement, l'espérance de vie est plus basse au Québec que dans les autres provinces, et le niveau de scolarisation est inférieur particulièrement

l'hôtel, soit Place-Québec Hilton Ltée.

Après avoir dépensé des millions pour rénover la **Place Royale**, un lieu historique de Québec, le Ministère des Affaires Culturelles annonce qu'il a loué trois maisons de la Place Royale à la chaîne Hilton. Le loyer ne dépassera pas \$30,000 par année après 10 ans! Sans parler de l'auto-route à voies multiples que l'on construira pour amener le touriste directement à la porte des hôtels de

luxes et des multiples infrastructures tels les stationnements publics.

Le développement de la ville de Québec a été effectué par les autres, illustrant bien comment la capitale française de l'Amérique est devenue la capitale française des autres. Les québécois dans tout cela n'auront été que des spectateurs impuissants, des personnes faisant partie du décor touristique, et constitueront la main d'oeuvre à bon marché...

à celui de l'Ontario. Les organisations syndicales et populaires ont depuis plusieurs années mené des batailles pour instaurer un régime public d'assurance-maladie et pour étendre et améliorer les écoles publiques obligatoires. Bien que le Québec consacre une moins grande partie des ressources publiques à la santé et à l'éducation que d'autres provinces, il possède aujourd'hui des réseaux de santé et d'éducation gratuits, disponibles dans toutes les régions de la province et l'existence de ces réseaux a permis de réduire sensiblement la mortalité due à des maladies guérissables et d'augmenter le niveau de formation des citoyens.

Les acquis obtenus au chapitre des services de santé et d'éducation sont maintenant remis en cause par des gouvernements qui ont choisi d'effectuer un détournement de fonds des missions sociales vers des dépenses jugées plus "rentables": projets d'infrastructures économiques, octroyés aux entreprises privées.

Plus pour les privilégiés

Le gouvernement du Parti québécois ne fait pas exception à ce revirement de priorités gouver-

nementales. Pour l'année budgétaire 1979-80, le ministre Jacques Parizeau propose de limiter l'augmentation du budget des affaires sociales à 2.6% (ce qui représente une baisse réelle, puisque l'inflation est de près de 10%), ensuite de baisser le budget de l'éducation publique de 1.3%, mais d'augmenter celui de l'éducation privée, c'est-à-dire l'éducation pour les riches, de 8.8%. Donc, ce ne sont pas tous les secteurs de la population qui subissent les coupures également; les plus privilégiés continueront de jouir de leurs privilèges, tandis que les travailleurs, la grande majorité de la population, verront agrandir les écarts qui les séparent des habitants des autres provinces et qui représentent, pour eux, des manifestations concrètes de l'oppression nationale. Une lutte menée par tous les travailleurs pour combattre les coupures dans les services publics est donc à l'ordre du jour.

Le logement

C'est au niveau du logement que l'état de défavorisé du peuple québécois, attribuable à l'oppression nationale et au mode de développement pan-canadien qui a

pénalisé le Québec, est le plus manifeste.

Une enquête effectuée par la Société centrale d'hypothèques et de logements a établi que 19.8% des logements locatifs à Montréal sont dans un "état médiocre", comparé à 5.0% à Toronto. Pourtant 53% des Québécois sont locataires, comparé à seulement 37% des Ontariens. L'intervention de l'Etat fédéral n'a certainement pas aidé à atténuer les écarts énormes dans le domaine du logement. Au contraire, on peut affirmer que l'intervention fédérale a plutôt contribué à augmenter les écarts: de 1974 à 1979 le fédéral a versé, aux termes de la loi nationale de l'habitation, \$9.4

milliards en Ontario et seulement \$4.0 milliards au Québec, soit 57% de moins qu'en Ontario.

Face à cette situation déplorable, la CSN a revendiqué d'une part, que l'Etat fédéral mette fin à ses politiques discriminatoires en matière d'habitation, politiques qui favorisent surtout les provinces plus riches et les couches de la population qui détiennent plus de ressources pour accéder à la propriété d'un logement. En revanche, la CSN a proposé que les programmes gouvernementaux soient orientés pour aider les travailleurs qui (en particulier les habitants des centres urbains) sont des locataires qui ne bénéficient pas actuellement des lar-

gesses gouvernementales. L'accent devrait être mis sur la construction de logements publics et sur l'acquisition et la restauration, par l'Etat québécois, de logements locatifs existants, logements que les propriétaires privés laissent souvent se détériorer. En plus de rendre des logements convenables pour un grand nombre de travailleurs québécois, un tel programme de construction et de restauration contribuerait à combattre le chômage qui est particulièrement fort parmi les travailleurs de la construction.

dans les hôtels

LES PATRONS AMERICAINS AMENENT LEUR SYNDICAT AVEC EUX

La main d'oeuvre de ces hôtels fut formée grâce à des subventions totalisant plus de \$250,000 fournies par le Ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration. Les postes de cadres furent réservés au personnel faisant déjà partie de ces compagnies déjà implantées ailleurs dans le monde. La main d'oeuvre québécoise fut donc confinée aux emplois les moins bien rémunérés.

Pour les encadrer, ces hôtels importèrent avec eux le syndicalisme avec lequel ils étaient habitués. Après avoir recueilli 51 pour cent d'une

douzaine de signatures des premiers employés, l'union Internationale des Employés d'Hotel, Motel et bar est accréditée, avant même que le Hilton ne soit ouvert. Et c'est ainsi pour les autres hôtels.

Cette union, dominée par l'employeur, ne tient pas d'assemblée générale, ne fait pas élire ses dirigeants par les employés, ne fait pas accepter la convention collective par les travailleurs, ne défend pas les griefs, etc..

En 1976, les travailleurs du Hilton lancent un appel au congrès de la CSN. Celui-ci

décide de leur venir en aide. Suivent les multiples péripéties judiciaires pour tenter de syndiquer les employés du Hilton. Des agents infiltrés dans le syndicat voleront des cartes de membres, participeront aux congédiements pour activités syndicales de plusieurs travailleurs.

Il y a quelques semaines, la CSN remportait une victoire éclatante sur l'union internationale lors d'un vote du Ministère du Travail, trois ans après le début de la longue marche de libération de ces travailleurs.

l'Abiti-Témiscamingue

UN ENFANT DE LA CRISE

La crise économique des années trente a obligé les gouvernements à trouver un débouché aux masses de chômeurs qui "empoisonnaient" l'atmosphère des grandes villes.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été invités à vivre au grand air, dans une nature rude mais généreuse! Va pour la publicité des curés de paroisses. Ces derniers vendaient littéralement des indulgences aux valeureux pionniers qui ont bien voulu "beurrer leurs bottes dans le gumbo" de cette région.

C'est par centaine que les familles embarquaient dans les trains du CNR, avec une petite allocation de subsistance, un permis d'occupation sur un lot de 100 acres et des espoirs plein la tête. Elles ont ainsi débarqué tôt le printemps dans des localités aux noms enchanteurs.

Une fois le dégel terminé, plusieurs se sont retrouvés dans un marécage, à se faire manger par les mouches, ou travaillant pour faire reculer la forêt et, finalement, trouver une terre de roche. Sur 300 000 acres défrichées, l'UPA régionale en condamne 100 000 comme impropres à la culture.

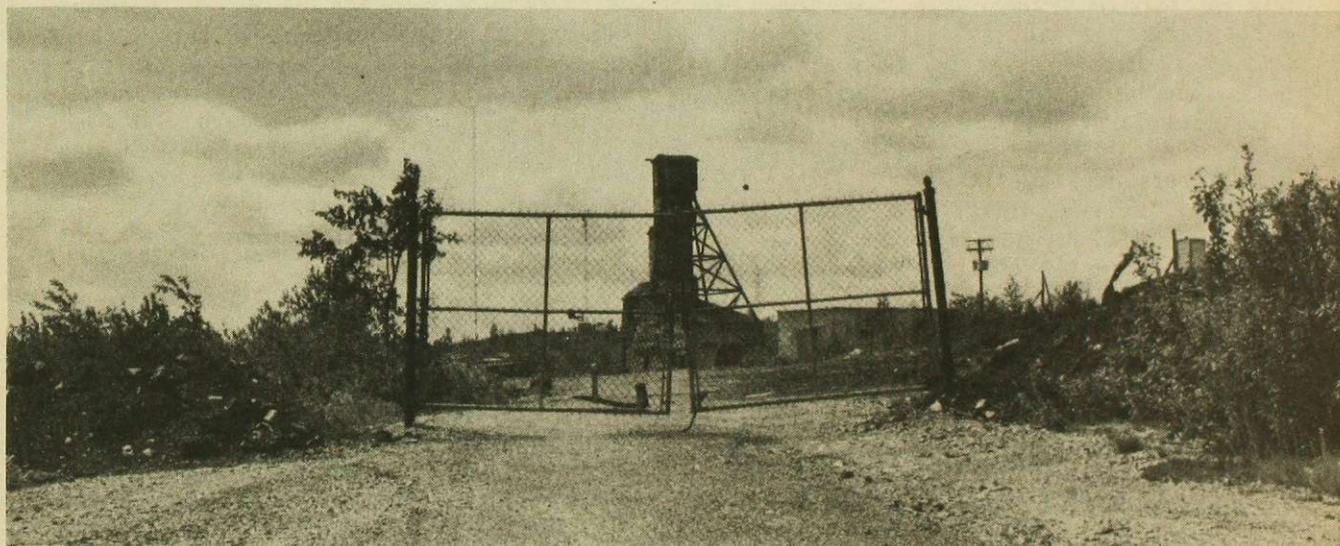
Ce retour à la terre visait à diminuer la pression sur les centres urbains. Des milliers de citadins incités à venir défricher l'Abitibi-Témiscamingue n'avaient jamais vu d'animaux domestiques. Ces fils du macadam n'en connaissaient guère plus au sujet de la culture et il est facile de s'imaginer les problèmes de

culture du jardin potager.

Pendant que ces colonisateurs s'arrachaient le coeur et la santé sur des terres de misère, une minorité se retrouvait sur des terres valables. Par contre, le marchand général du village trouvait moyen d'exploiter à la corde les nouveaux arrivants, chanceux ou non.

Les notables de l'Abitibi-Témiscamingue de 1979 sont des fils de commerçants de l'époque de la colonisation. Ces derniers ont même diversifié leurs sources de revenus. Il suffit de penser à la Famille Gourde: à partir d'un commerce général à Amos, suivi par l'investissement dans les actions minières les plus rentables, on retrouve cette famille à la tête du réseau radio-télévision de la région, dans une situation de monopole total.

Depuis plus d'un an, une radio-



Les fermetures de mines ont affecté toute l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Entre 1968 et 1975, une quinzaine de mines ont fermé leur portes. Certaines d'entre-

elles ont avisé leurs employés à 15h45 qu'ils finissaient le quart de travail à 16h et que c'était fini.

communautaire a vu le jour mais sa survie est loin d'être assurée.

Les autres notables sont des professionnels qui ont, eux aussi, trouvé le moyen de soutirer argent et admiration de leur concitoyens pour vivre dans l'aisance et le luxe.

Au moment où certaines exploitations agricoles arrivent à être

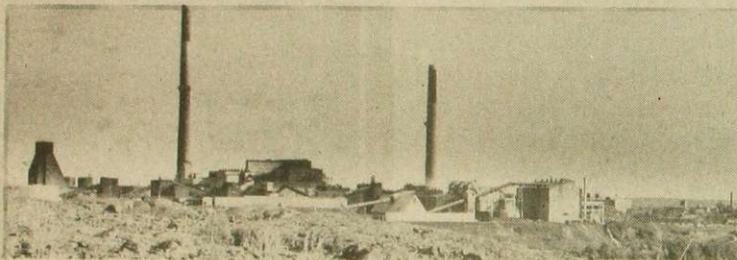
rentables, un rapport préparé par les spécialistes Côté-Duvieusard décide que certaines localités doivent être fermées à l'agriculture.

La réaction, en 1973 et 1974, a été telle que le rapport est retourné sur les tablettes gouvernementales.

Des coopératives laitières avaient vu le jour dans la plupart des localités. Elles ont été achetées par

une grosse laiterie régionale. Il y a quelques années, une coopérative un peu plus importante a voulu faire concurrence à l'entreprise privée. Mal lui en pris, en l'espace de quelques mois, elle a déclaré faillite. Il y a plus d'un an, la grosse laiterie régionale a été vendue à la multinationale Labbat Food, à gros prix. De gros bénéfices pour le propriétaire qui a reçu subventions par-dessus subventions de la part des gouvernements.

UNE MORTALITE PLUS ÉLEVÉE



La mine Noranda est accusée de pollution majeure de l'environnement de Rouyn-Noranda depuis tellement longtemps que la population sera la première à applaudir à deux mains pour souligner l'octroi de grosses subventions pour la dépollution.

Dernièrement des rapports d'études faisaient état d'un excès de mortalité à cause de maladies cardio-vasculaires, cancers d'estomac, cancers de poumons, maladies respiratoires chroniques, maladies endocriniennes et métaboliques.

Au même moment, un échantillonnage d'enfants de moins de 12 ans, vivant à proximité de l'usine de la Noranda, révélait de hauts taux de plomb dans le sang.

Pourtant les auteurs du rapport sur la mortalité font la mise en garde suivante: **"Dans aucun cas, l'existence d'une association entre la mortalité parmi les résidents et la présence de polluants dans l'environnement ne pourra être démontrée. Ceci demandera des études ultérieures plus élaborées."**

Finalement, ces études sont venues démontrer avec chiffres à l'appui que les conditions de vie de la population de Rouyn-Noranda étaient plus pénibles et plus dommageables que celles des gens vivant à Drummondville ou dans l'ensemble du Québec.

Une fois ces études complétées, on vient dire aux gens que ce n'est pas suffisant, qu'il faut vraiment aller plus loin dans les études pour déterminer s'il y a un lien entre la pollution et certaines maladies habituellement associées aux expositions à des polluants précis que l'on retrouve à Rouyn-Noranda.

Les travailleurs sont en droit de se demander s'il ne sera pas question de nouvelles subventions à la Noranda pour réduire sa pollution, toujours à même les taxes des travailleurs.

chômage

L'ARMÉE EST LE PLUS GROS EMPLOYEUR



Les chiffres officiels du chômage d'hiver en Abitibi et au Témiscamingue oscillent régulièrement entre 22 et 25 pour cent. Et il s'agit du chiffre officiel.

Quant on fait le tour pour savoir ce qu'il en est exactement, il n'est pas rare de voir la Chambre de commerce "s'inquiéter" car elle soupçonne un chiffre réel variant entre 30 et 40 pour cent et certains pessimistes ne se gênent pas pour avancer le chiffre de 50 pour cent.

Devant cette situation de plus en plus pénible, le plus gros employeur de la région se révèle être le centre de recrutement des Forces Armées Canadiennes qui réussit à caser quelques 250 jeunes par années.

Il s'agit, dans la majorité des cas, d'adolescents qui terminent des études secondaires mais ne coient aucun débouché valable sur le marché du travail dans la région.

l'état défavorisé des francophones du Québec

MÊME LES FILIALES DES MULTINATIONALES ONT DES PROBLÈMES

L'état d'infériorité des francophones du Québec est souvent à l'ordre du jour dans les discussions sur l'oppression nationale. Il est facile de comprendre cette situation quand on regarde le traitement fait par le gouvernement fédéral à l'endroit d'une multinationale qui a vu le jour en Abitibi-Témiscamingue, la grosse Noranda.

Il y a cinq ou six ans, un riche gisement de zinc donnait naissance à la mine Kidd Creek, la plus importante au Canada. Kidd Creek est située à Timmins, quelques 150 milles de Rouyn-Noranda mais, du côté ontarien.

La multinationale Texasgulf s'intéresse au gisement et demande de l'aide pour s'implanter dans le Nord-Est ontarien. Le partenaire qui se présente est la Canadian Development Corporation, société d'investissement du gouvernement fédéral. La CDC investira des millions de dollars à Timmins pour l'exploitation du gisement de zinc. Déjà, l'on sait que sous le zinc, il y a des millions de tonnes de cuivre.

La participation de CDC dans Texasgulf sera de 30 pour cent dans le capital-action nécessaire à la mise en oeuvre de l'exploitation et de la transformation.



Au même moment, la Noranda était, elle aussi, à la recherche d'un partenaire et d'investissements pour construire une usine de récupération d'anhydride sulfureux. Cette récupération devenait de plus en plus urgente car la mine Horne arrivait à épuisement et il fallait recaser les mineurs. L'usine de concentration et de transformation du cuivre pouvait continuer d'opérer avec les autres mines de la Noranda dans l'Abitibi.

De plus, le problème des retombées de fumées sur les

villes de Rouyn-Noranda rend ce projet de plus en plus urgent pour diminuer la pollution atmosphérique.

Au moment où la mine Noranda a un pressant besoin de soutien, dans une conjoncture économique favorable, le gouvernement fédéral préfère financer une compagnie qui s'implante en Ontario. Fait à noter, Texasgulf est reconnu pour refuser toute syndicalisation de ses travailleurs sous prétexte que contremaîtres et ouvriers sont soumis au même régime!

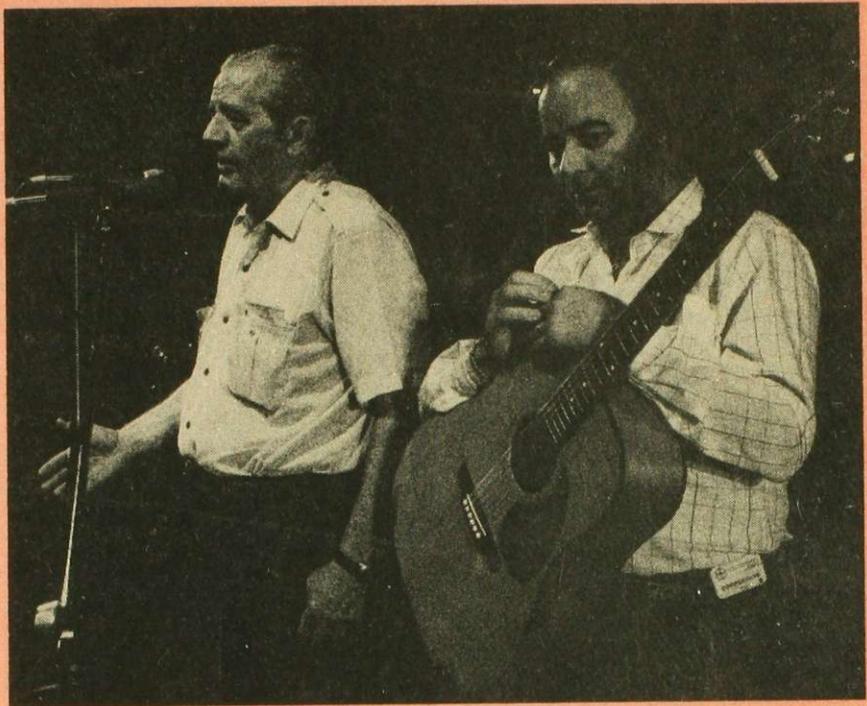
43 ANS DANS LEUR TROU

Le congrès spécial sur la question nationale a été l'occasion du lancement d'un livre publié par la CSN et contenant les mémoires d'un mineur de l'amiante de Thetford Mines, Georges Dionne.

Intitulé **43 ans dans leur trou**, ce livre de 176 pages retrace les débuts du syndicalisme dans la région de l'amiante et raconte les hauts faits des luttes syndicales dans cette région. Le camarade Dionne, qui a consacré une quarantaine d'années de sa vie au syndicalisme, a été un témoin de première ligne.

Président de son syndicat à l'Asbestos Corporation durant la fameuse grève de 1949, il occupa ce poste durant vingt ans. Il fut aussi président du Conseil central et de la fédération de la métallurgie.

Comme l'a écrit Norbert Rodrigue dans la préface du livre: "Pour Georges Dionne, le syndicalisme aura été le meilleur instrument entre les mains des travailleurs pour améliorer leurs conditions d'existence. C'est une leçon de courage qu'il nous donne, surtout à ceux qui commencent dans leur milieu de travail à vouloir transformer à leur tour leurs conditions d'existence. D'humilité aussi, parce que ce sont des hommes comme lui qui ont bâti, dans l'action syndicale quotidienne, ce mouvement qui est le nôtre".



Ces souvenirs, comme le dit le camarade Dionne, "sortent du ventre d'un mineur qui a quitté l'école à l'âge de 15 ans, au moment où le monde était plongé dans la grande crise économique. Je suis donc allé à l'université de la vie".

La description des conditions de travail et de vie des mineurs atteint souvent au pathétique. De même, les jugements qu'il porte sur le capitalisme ne sont pas le fruit d'analyses théoriques mais prennent racines dans le dur vécu. Voici, par exemple, ce qu'il dit des multinationales: "Tout comme la pègre, les compagnies multina-

tionales ont à leur service des tueurs à gages, sauf que ces tueurs ont des titres prestigieux, n'utilisant pas d'armes à feu pour accomplir leur triste besogne. Ils ne sont pas surveillés par la police pendant les conflits de travail, à cause de leur semblant de respectabilité... C'est en agissant de la sorte que les grandes sociétés capitalistes acquièrent leurs titres de noblesse".

C'est là un livre qui devrait intéresser tout militant syndical. On peut se le procurer au coût de cinq dollars au **Service de l'information de la CSN, 1001 St-Denis, Montréal.**

Le journal *Le Travail* est un périodique publié par la Confédération des Syndicats Nationaux pour l'information de ses membres. Toute participation est appréciée et l'utilisation des textes de ce journal est autorisée.

Le Travail, 1001 St-Denis, Montréal
H2X 3J1

directeur: Michel Rioux
responsable: Jacques Gauthier

Ce journal a été composé, monté et imprimé à Journal Offset, 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent, P.Q.

